

EN VISITE DE TRAVAIL A BECHAR

SELLAL INSPECTE PLUSIEURS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Le périple du Premier ministre dans le Sud se poursuit. Il l'a conduit cette fois à Bechar à la tête d'une importante délégation ministérielle. M.Sellal a inspecté samedi une série de projets d'une grande importance pour le développement de cette wilaya du Sud-ouest du pays. Une visite qui intervient dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République.

Lire en page 03

DROITS DE L'HOMME
EN ALGÉRIE

**LE RAPPORT ANNUEL
CHEZ LE CHEF DE
L'ETAT LA SEMAINE
PROCHAINE**

PAGE 03

CONSEIL D'ETAT
**PRÈS DE 8.000
AFFAIRES TRANCHÉES
EN 2012**

PAGE 04

LES AGENTS VIRÉS PAR
«PROSUR» SAISISSENT LE WALI
**ILS DEMANDENT
L'OUVERTURE D'UNE
ENQUÊTE À FORNAKA**

PAGE 04

TRANSFERT D'ARGENT
**XPRESS MONEY
LANCE SES SERVICES
EN ALGÉRIE**

PAGE 05

GESTION DES ZONES
INDUSTRIELLES
**LES OPÉRATEURS
ÉCONOMIQUES
DEVRAIENT
S'IMPLIQUER**

PAGE 05

**OULD KABLIA ABORDE LE PHÉNOMÈNE
DU KIDNAPPING D'ENFANTS**

«ÇA NOUS PRÉOCCUPE BEAUCOUP!»



Lire en page 03

**KIDNAPPEURS ET TUEURS D'ENFANTS
ME KSENTINI POUR UNE CONDAMNATION
EXCEPTIONNELLE À LA PEINE CAPITALE**

Page 03



ORAN
24 | 13

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent Nord Est



07h12
19h08
58%
04,83km/h

Alger	23-13
Constantine	21-11
Annaba	24-12
Ouargla	29-13
Mostaganem	25-13
Béchar	28-13

INDEX

ZONE.....02	CENTRE.....09
ACTUALITES.....03,04,05	SPORTS.....10,11,12,13,15
ORAN.....07	SOCIETE.....17
OUEST.....08	DETENTE.....22

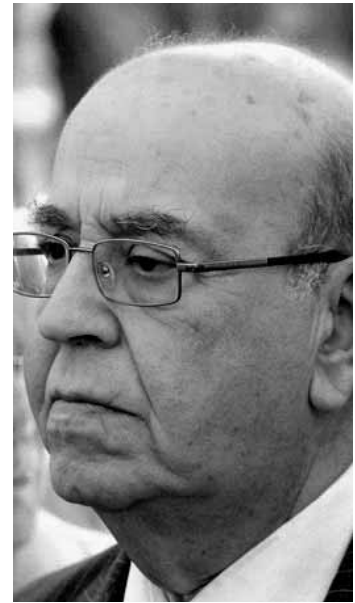
ZONE INTERDITE

02



REDHA MALEK «Le colonialisme est toujours d'actualité»

La question du colonialisme reste toujours d'actualité et elle peut resurgir à n'importe quel moment, averti samedi à Alger le porte parole de la délégation algérienne aux négociations d'Evian, Redha Malek. "Le colonialisme n'est pas mort et il peut revenir à n'importe quel moment", a déclaré Redha Malek lors d'une conférence sur les accords d'Evian du 18 mars 1962 qui ont consacré la totale indépendance de l'Algérie, lui reconnaissant sa souveraineté et son intégrité territoriale après sept ans de guerre et 132 ans de colonisation. S'appuyant sur ce qui se passe actuellement en Libye (effondrement de l'Etat après la chute d'El Gueddafi suite à l'intervention de l'OTAN) et au Mali (offensive militaire française pour libérer le nord du pays des groupes terroristes), Redha Malek a soutenu que "le colonialisme pouvait revenir à n'importe quel moment si on ne s'organisait pas". Sur la situation au Mali, le conférencier a jugé que c'était "une honte" et un "acte très grave" le retour "l'ancien colonisateur" (la France) dans l'ancienne colonie "pour la libérer du danger islamiste". L'ancien chef du gouvernement a affiché son inquiétude de voir, au Mali ou ailleurs, des groupes extrémistes se réclamant de l'islamisme qui entendent appliquer leur propre loi sur les populations, au mépris de toute logique.



**Le Carrefour
d'Algérie**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 39 84 40 / Fax: 041 39 79 92

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALLI

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau d'Alger
Maison de la presse de Kouba
Tél: 021 28 95 65 / Fax: 021 28 95 34

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest (SIO)
Zone Industrielle - d'Es-Sénia - ORAN
Impression Centre: SIA
Diffusion Ouest: SEDOR

ANEP Alger
01, Avenue Pasteur
Tél: 021 73 76 78 / 021 73 71 28

ANEP ORAN
Tél: 041 33 48 95 / Fax: 041 33 48 95

Siteweb: www.carrefouralgerie.com
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos
remis au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

AMIS LECTEURS,

Si vous avez des infos,
des commentaires ou des réactions,
n'hésitez pas à nous écrire.
«LE CARREFOUR D'ALGÉRIE»
Rubrique Zone interdite.

Adresse: 16 Bd Benzerdjeb - Oran
Fax: 041 39 79 92



RÉGIONS DU SUD Tou annonce plusieurs projets ferroviaires

Le ministre des Transports, M. Amar Tou, a annoncé samedi à Bechar l'inscription, au titre de la loi de finance complémentaire pour 2013, de plusieurs projets ferroviaires au profit de plusieurs régions dans le sud du pays. Il s'agit de la ligne Bechar-Adrar, sur une distance de 700 km, et Bechar-Tindouf, sur un linéaire de 900 km, et ce dans le cadre de l'extension du réseau ferroviaire national et régional, a-t-il précisé lors d'une présentation des différentes réalisations du secteur, en présence du Premier ministre M. Abdelmalek Sellal en visite de travail d'une journée dans la wilaya. La réalisation du tronçon Bechar-Tindouf, en plus de son apport au développement du transport ferroviaire entre ces deux wilayas du sud, vient aussi dans la perspective de l'exploitation du minerai de fer de Ghar-Djebilet dans la wilaya de Tindouf, a-t-il souligné. M. Tou a fait état aussi du lancement prochain des travaux de la ligne ferroviaire Laghouat-Hassi-Messaoud, via Ghardaia et Ouargla, et celle d'El-Oued-Still, en plus du lancement des études de la liaison In-Salah-Tamanrasset.

Jijel prépare la traditionnelle fête de la fraise



La traditionnelle fête de la fraise de la wilaya de Jijel fait l'objet d'intenses préparatifs à la Chambre locale de l'agriculture, ont indiqué, samedi, les responsables de cette structure. Ce fruit sera fêté pendant deux journées au musée Kotama "durant la seconde quinzaine du mois d'avril (18 ou 25 avril)" ont indiqué les responsables de la Chambre à l'issue de deux réunions préparatoires tenues en présence de membres de l'Association des producteurs de fraise, des responsables de la direction de wilaya des Services agricoles et du représentant de la société ACI, a-t-on précisé. Une commission de notation pour le meilleur producteur de fraise de l'année 2013 a été mise en place dans le cadre de la célébration de cette fête.

TRANSPORTS ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS À TAMANRASSET Des députés inspectent plusieurs projets

Une délégation parlementaire a effectué jeudi et vendredi une visite d'inspection de projets de développement relevant des secteurs des Transports et de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication (P-TIC) dans la wilaya de Tamanrasset. Le président de la commission des P-TIC à l'Assemblée populaire nationale (APN), Mahmoud Guemama, qui conduit la délégation, a situé cette visite dans le cadre d'une tournée de la délégation dans les régions du Sud pour s'enquérir de la situation des projets et des installations des secteurs précités, et de s'informer des préoccupations des citoyens pour les soulever aux parties concernées. Une rencontre, tenue en présence des élus locaux, a permis de passer en revue les différentes difficultés rencontrées par la population locale, notamment celles liées à la tarification des billets de voyage de et vers la wilaya de Tamanrasset, a précisé M. Guemama.

OULD KABLIA ABORDE LE PHÉNOMÈNE DU KIDNAPPING D'ENFANTS

«Ça nous préoccupe beaucoup!»

Il n'y a pas plus d'une dizaine de jours, le ministre de l'intérieur et des collectivités locales, Mr Dahou Ould Kablia a sous-estimé le phénomène des kidnappings des enfants en affirmant qu'uniqueusement 20% des cas sont effectifs et réels. Lorsque la presse et toutes les autorités concernées par le kidnapping d'enfants, en parlent, et révèlent presque quotidiennement des cas, c'est qu'il s'agit bel et bien d'un phénomène qui relève de la sociologie, exigeant par la même occasion une mobilisation de toutes les forces de la nation pour y faire face. Après la tragédie des deux enfants constantsinois Ibrahim et Haroun, il n'est plus permis de parler de « cas isolés ». Pour les citoyens ordinaires, c'est l'impunité qui a donné naissance à ces monstres pour enfants. On exige déjà une révision du Code Pénal. On estime à cet effet que le banditisme et la criminalité font rage avec l'insécurité qui règne, de plus en plus dans la société Algérienne. Avant l'affaire Ibrahim et Haroun, il y a eu aussi le tragique cas de Chaïma de Tipaza qui a été kidnappée de l'intérieur de chez elle. Le problème de nos gouvernants, est qu'ils continuent à voir les choses à partir de leur angle d'en haut, généralement un angle pas tout à fait ajusté aux réalités de la basse société. Le phénomène du kidnapping est "une question qui nous préoccupe énormément", a déclaré samedi à Bechar le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Dahou Ould Kablia. S'exprimant à la presse, en

marge de la visite de travail du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, dans cette wilaya, le ministre a affirmé que "cette question nous préoccupe énormément, malgré le fait que beaucoup d'affaires de ce type ont été élucidées par les services de sécurité". Le ministre de l'Intérieur a, en outre, annoncé la tenue d'une réunion dimanche avec l'ensemble des représentants des secteurs concernés pour l'examen des différents aspects opérationnels de prévention et de lutte contre ce type de crimes, notamment la Sûreté et la Gendarmerie nationales, qui disposent de moyens pour résoudre ce type de criminalité. Au cours de cette rencontre, seront aussi exami-

KIDNAPPEURS ET TUEURS D'ENFANT

Me Ksentini pour une condamnation exceptionnelle à la peine capitale

La condamnation à la "peine capitale" de façon "exceptionnelle" à l'encontre des kidnappeurs et tueurs d'enfants a été préconisée samedi à Alger par le président de la Commission nationale de promotion et de protection des droits de l'homme (CNPPDH), Me Farouk Ksentini. "Je suis pour l'abolition de la peine de mort sauf dans certains crimes tels que les enlèvements d'enfants suivis d'assassinats. Elle doit être prononcée à leurs encontre de façon exceptionnelle", a plaidé Me Ksentini lors d'une émission "Nikache El Ousbou" (Débat de la semaine) de la Chaîne 1 de la Radio nationale. Il a expliqué, dans

les différents aspects psychologiques de prévention et de lutte contre ce genre de crimes, a ajouté Ould Kablia. Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales figure parmi l'importante délégation ministérielle qui accompagne le Premier ministre dans sa visite de travail samedi dans la wilaya de Bechar, dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République. Mr Sellal procédera à la mise en service de plusieurs projets ainsi qu'à l'examen de l'état d'exécution de l'ensemble du programme de développement dans cette wilaya du sud-ouest algérien.

B. Abdelkader

EN VISITE DE TRAVAIL A BECHAR

Sellal inspecte plusieurs projets de développement

Le périple du Premier Ministre dans le Sud se poursuit. Il a conduit cette fois à Bechar à la tête d'une importante délégation ministérielle. M. Sellal a inspecté samedi une série de projets d'une grande importance pour le développement de cette wilaya du sud-ouest du pays. Une visite qui intervient dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République. Elle a permis au Premier ministre de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux de réalisation d'un centre anticancéreux (CAC), de 140 lits localisé au nord de la ville de Bechar. Cette structure, mise en chantier en décembre 2012 dernier pour un coût de 677 millions de dinars dérogée au titre du programme complémentaire de soutien à la croissance (PCSC), sera réceptionnée au mois d'octobre 2015, a-t-on signalé. La réalisation de ce projet médical à Bechar, qui couvre une superficie de sept (7) hectares, a un double impact. Il s'agit du développement des activités de chimiothérapie, radiothérapie, médecine nucléaire et de curiethérapie au profit des malades, et la contribution au désenclavement des centres anticancéreux dans le nord du pays, qui ne peuvent plus répondre à la demande en matière de radiothérapie, ont souligné des responsables locaux du secteur de la santé, de la population et de la réforme hospitalière. Ce CAC, en plus de disposer d'une structure de soins des différents types de cancers, aura une vocation de formation et de recherche et sera appelé à intégrer le futur projet du centre hospitalo-universitaire de Bechar, indiquent les responsables locaux. M. Sellal s'est enquis ensuite du projet de réalisation d'une unité d'impression de la presse, dont la réalisation a été entamée en février dernier par la société d'impression d'Alger (SIA), avec une enveloppe de 689 millions de DA dont 305 millions de DA des fonds de la SIA. Cette unité à vocation régionale, dont la mise en service est prévue en novembre prochain, présentera une capacité de tirage de 35.000 exemplaires/heure des différents titres de la presse quotidienne et hebdomadaire nationale, en plus d'une autre capacité d'impression quotidienne de 50.000 livres et ouvrages, notamment scolaires. L'entrée en phase de production de cette unité, mettra un terme définitif aux contraintes actuellement constatées en matière de distribution des titres de la presse nationale à travers l'ensemble des wilayas du Sud-ouest algérien, ont indiqué des responsables de la SIA. Le Premier ministre a inauguré officiellement la nouvelle gare routière de Bechar, réceptionnée au mois de novembre 2012. Cette gare de type classe "A", dont le coût de réalisation et d'équipement est de plus de 348 millions de DA dérogés également du PCSC, vise l'organisation et la maîtrise du transport terrestre des voyageurs à travers la wilaya.

B. Habib

DROITS DE L'HOMME EN ALGÉRIE

Le rapport annuel chez le chef de l'Etat la semaine prochaine

Le président de la commission nationale de promotion et de protection des droits de l'Homme (CNPPDH), Farouk Ksentini, a affirmé samedi à Alger, qu'il présentera au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à l'occasion de la semaine prochaine le rapport annuel sur la situation des droits de

l'Homme en Algérie. Invité de l'émission "Nikache al ousbou" (débat de la semaine) de la chaîne 1 de la Radio nationale, M. Ksentini a indiqué que ce rapport qui sera soumis la semaine prochaine au président de la République révèle que la situation des droits de l'Homme en Algérie est "modeste" et cela est la

vérité". Le rapport comporte "diverses lacunes dans nombre de domaines notamment la justice et la santé", a-t-il précisé. "Il n'y a pas de décisions judiciaires de qualité et conformes" en Algérie, a-t-il dit avant de relever que les magistrats sont supposés être les premiers à défendre les droits humains.

Point de Vue

Par Mustapha HANTAZ

Une paix civile à conquérir

Retour donc à Ouargla avec la marche qui a donné des sueurs froides d'abord au Pouvoir, puis à tous les services de sécurité. Fort heureusement et l'un des leaders du mouvement de protestation avait déjà prévenu en rassurant, cette manifestation programmée déjà depuis quelques temps et qui a effectivement eu lieu ce 14 Mars, s'est déroulée sans incidents et ne revêtait aucun aspect politique «général». Les légitimes revendications sociales de ces jeunes qui ont entendu exprimer leur colère et porter leurs revendications visant une vie décente par l'accès au travail, ont cette fois remué le cocotier par trop laxiste de certains de nos gouvernants, dont la conception de la gestion politique et administrative est complètement dépassée. Parce qu'il faut bien le rappeler, les quelques changements de personnels dirigeants de ces régions décidés à la hussarde dans

l'objectif de faire taire les rancœurs et produire de l'illusion de la prise en charge d'une situation laissée en jachère depuis des lustres, est un révélateur puissant de modalités de traitement de la demande sociale complètement éculées. Même si l'on ne doute pas que l'installation de nouveaux walis était inévitable, le fait d'y avoir procédé voilà peu, cela sur le plan d'une logique élémentaire, indique que le nœud gordien de la chose est niché à cet endroit. Alors ceux qui, à Ouargla, ont pu s'écrier «c'est maintenant que vous le remarquez», ont eu raison de le faire et nul ne pourra disconvenir du bien-fondé de leur position. On peut à l'évidence changer une équipe qui perd, mais pas à la veille du match ! Les revendications des «laissés-sur-la-route» du développement de Ouargla et du Sud d'une manière générale auront mis en évidence une fois de plus, le grave déficit en management des collectivités locales qui, semble-t-il, activent sans plani-

fication ni feuille de route. Comme pour beaucoup d'autres Institutions, aussi élevées soient-elles, aucun bilan n'est effectué des réalisations collégialement et en principe démocratiquement arrêtées dans leurs objectifs. Monsieur Ahmed Ouyahia qui a été remplacé au pied-levé par M. Sellal n'a pas, à notre connaissance, remis son rapport d'évaluation. Et combien même il aurait pu l'être, l'inflation des chiffres qui émaille habituellement de ce type de travaux ne pouvait pas permettre une juste et clairvoyante appréciation de l'atteinte des résultats corrélés. Le contexte géopolitique qui prévaut à nos frontières, contraignant à plus d'un titre, vient en surabondance alerter sur l'urgence d'une prise en charge effective des diverses demandes sociales. Cela passe, comme de bien entendu, par une écoute attentive des plaintes des catégories les plus fragiles de la population. La paix civile, pour les années à venir est à ce prix.

04 | Actualités

BOUMERDÈS

114 individus arrêtés en un mois par la police

Les différents services de la police judiciaire BMPJ de la wilaya de Boumerdès, ont arrêté, durant le mois de février dernier, 114 personnes dont 9 femmes et 11 mineurs, dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, a indiqué un communiqué de la sûreté. Les mis en cause sont impliqués dans près de 103 affaires liées à la délinquance. Après avoir été présentés devant les instances judiciaires de la localité, 26 parmi eux ont été mis en détention, 95 autres ont fait l'objet de citation directe et l'un d'entre eux a été placé sous contrôle judiciaire, est-il écrit dans le même document. Ce dernier énumère 30 affaires enregistrées pour les délits d'agressions, coups et blessures à l'encontre d'autrui dans lesquelles 36 personnes avaient été impliquées et arrêtées par les mêmes services de police. Deux impliqués y ont été placés sous mandat de dépôt tandis que le reste a fait l'objet de citation directe. Dans le cadre de la lutte contre la consommation et la vente de la drogue, la police a arrêté 21 individus impliqués dans 14 affaires de trafic de drogue. 13 inculpés d'entre eux ont été mis en détention dans les établissements pénitentiers de la région tandis que les autres ont fait l'objet de citation directe. La police a saisi 182 g de résine de cannabis, des psychotropes et des sommes d'argent sur les impliqués. Certains d'entre eux sont appréhendés en flagrant délit à l'exemple du réseau de trafic de la drogue démantelé dans la commune de Boumerdès. D'autres personnes impliquées dans des affaires de vol sur la voie publique et vol par effraction y ont, par ailleurs, été arrêtées par la BMPJ et présentées devant un procureur de la république. Ils sont 13 à être arrêtés. 7 d'entre eux sont placés en détention et impliqués dans le vol d'habitations notamment dans la région de Boudouaou alors qu'un autre a été mis sous contrôle judiciaire.

O.Azzedine

VICTIME D'UNE SCOLIOSE

Driouche Kawtar vit avec un seul poulmon

La jeune Driouche Kawtar, âgée de 12 ans, habitant un semblant de maison avec sa mère dans un ancien abattoir situé au 39 rue Khattab Abdelkader à Ain-Tedles, daïra située à 20 kilomètres de Mostaganem, souffre d'une scoliose dès sa naissance mais malheureusement pour elle, sa maladie n'a pas été diagnostiquée à temps et avec le temps, elle lui a déformé complètement le torse. Avec un seul poulmon pris en sandwich par la déformation et un cœur très faible, la petite Kawtar ne peut faire beaucoup d'efforts et se contente du minimum. Ses camarades de classe, très solidaires, lui portent son cartable jusqu'à la maison et l'aident quotidiennement. La petite Kawtar tient aussi à remercier le directeur de son école, le CEM «Tchouka Abdelkader», qui est, dit-elle, comme un père pour elle. D'ailleurs, il a pensé à mettre sa section dans une classe au bas étage afin de lui éviter des efforts supplémentaires. Aussi, elle interpelle les responsables de la DAS sur son cas. Malgré qu'elle dispose d'une carte d'handicapé 100% (n°2399/2006), elle ne bénéficie d'aucune allocation ou pension. Orpheline de père depuis 4 ans, elle vit modestement avec sa mère dans un deux pièces situé dans un ancien abattoir. Sans chauffage, la petite souffre du froid de l'hiver et ses os fragiles et fragilisés prennent à chaque fois un sacré coup. Malgré toutes ces contraintes, la petite Kawtar se donne à fond en classe, elle a réussi à décrocher deux tableaux d'honneur l'année dernière mais cette année son état de santé, qui se dégrade de plus en plus, affecte son parcours scolaire. La sonnette d'alarme est tirée pour sauver ce qui reste...

Malak M.

AIN AZAL (SÉTIF)

Secousse tellurique de 4,3

Un tremblement de terre d'une magnitude de 4,3 sur l'échelle de Richter a eu lieu samedi à 10h49 (heure locale) dans la wilaya de Sétif, a indiqué le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre du tremblement de terre a été localisé à 17 km sud-est de Ain Azal dans la wilaya de Sétif, a précisé la même source.

CONSEIL D'ETAT

Près de 8.000 affaires tranchées en 2012

Le Conseil d'Etat a tranché en 2012 près de 8000 affaires sur un total de 8769 affaires enregistrées durant la même période, la majorité concerne les litiges fonciers et d'expropriation pour utilité publique. En 2012, le Conseil a tranché 7625 affaires, la plupart concernant des litiges fonciers et d'expropriation pour utilité publique, a indiqué la présidente du Conseil Fella Henni dans un entretien à l'APS. Les affaires liées aux litiges sur les marchés publics et celles découlant de l'application de la loi 81-01 sur la cession des biens de l'Etat viennent en deuxième position. Les autres litiges, a-t-elle précisé, sont peu nombreux par rapport aux précédents, soulignant que le Conseil enregistre chaque année près de 9000 affaires, avec une augmentation annuelle du volume des affaires administratives. L'augmentation du volume des affaires administratives, a-t-elle dit, atteste du "degré de conscience du citoyen algérien qui a compris qu'il pouvait ester en justice l'Etat, la wilaya, la commune et toutes les institutions à caractère administratif pour obtenir ou restituer ses droits dans les cas d'abus d'autorité de l'administration et de préjudice aux droits des citoyens. La présidente du Conseil d'Etat a indiqué qu'une seule affaire administrative requiert une année ou plus pour être tranchée d'autant, a-t-elle dit, que les affaires d'expro-

priation pour utilité publique sont "le plus souvent épineuses". Mme Henni a relevé le nombre insuffisant des magistrats du Conseil d'Etat au regard du nombre croissant des litiges administratifs plus précisément dans les affaires suscitées du fait des grands projets de l'Etat. Le Conseil d'Etat se compose de cinq chambres. La première est chargée des litiges relatifs aux marchés publics et ceux découlant de l'application de la loi de cession des biens de l'Etat tandis que la deuxième est spécialisée dans les contentieux fiscaux et ceux de la fonction publique. La troisième chambre examine et tranche dans les litiges administratifs et d'urbanisme et la quatrième dans le foncier et l'expropriation pour utilité publique tandis que la cinquième chambre est consacrée au référé, des partis politiques et des organisations professionnelles. La cinquième chambre a examiné plusieurs affaires relatives aux partis politiques, rejetant plusieurs d'entre elles au motif qu'elles "relèvent des affaires internes des partis et dont le règlement est du ressort des structures du parti et non de la justice", a-t-elle précisé. Astreinte à l'encontre de l'administration pour l'exécution des décisions de la justice administrative Quant à l'exécution des décisions du Conseil d'Etat par l'administration, Mme Henni a déclaré qu'il était rare que le citoyen saisisse à nouveau le Conseil

d'Etat ce qui "prouve que l'administration exécute les décisions du Conseil qui sont exécutoires" Les décisions de la justice administrative, a-t-elle ajouté, sont exécutoires, précisant que contrairement à la justice ordinaire l'appel contre un jugement rendu par un tribunal administratif ne bloque pas son application. Elle a cependant souligné l'existence de plusieurs moyens pour contraindre l'administration à exécuter les décisions du Conseil d'Etat dont la loi 91-02 du 8 janvier 1991 et certaines mesures contenues dans le code de procédure civile et administrative entré en vigueur en avril 2009. Mme Henni a également évoqué la possibilité d'une astreinte à l'encontre de l'administration pour l'obliger à appliquer les décisions de la justice administrative. Le Conseil d'Etat a émis en 2012 des avis sur 09 projets de lois en dépit du nombre insuffisant des magistrats en son sein, sachant que l'article 119 impose au gouvernement de soumettre tout projet de loi au Conseil d'Etat, selon la juge Henni. Elle a toutefois souligné que l'avis du Conseil d'Etat sur les projets est consultatif n'obligeant pas le gouvernement à appliquer les propositions formulées, sachant que ce principe est en cours dans tous les pays du monde. Le Conseil d'Etat est la plus haute juridiction dans la justice administrative à l'image de la cour suprême pour la justice ordinaire.

AFFAIRE ALLIANCE ASSURANCES-TAHKOUT

Le procès en appel s'ouvre aujourd'hui

Le procès en appel opposant le PDG d'Alliance Assurances, Hassen Khelifati, à l'Entreprise de transport de voyageurs dirigée par Mahieddine Tahkout s'ouvre, aujourd'hui, au tribunal de Boumerdès. Le PDG d'Alliance Assurances avait été déjà condamné par le tribunal de Rouiba à 18 mois de prison ferme pour «faux et usage de faux». Pour rappel, cette affaire, inédite dans les annales des corporatives, remonte à 2011, lorsque Hassan Khelifati a introduit une requête auprès du tribunal pour réclamer à l'Entreprise de transport de voyageurs dirigée par

Mahieddine Tahkou le paiement des créances, dont le montant est estimé à environ 500 millions de dinars. Il s'agit exactement d'une prime d'assurance qui demeurerait en litige entre les deux parties.

Tout en rejetant en bloc la requête introduite par le PDG d'Alliance Assurances, Mahieddine Tahkout a déposé, une guise de défense, voire même de contre-attaque, une plainte pour faux et usage de faux, estimant que «le contrat présenté par son assureur est entaché de faux, tout en faisant valoir un document qu'il présente comme étant

le contrat authentique». L'affaire a été ainsi jugée en première instance en condamnant le PDG d'Alliance Assurances à 18 mois de prison ferme. Depuis ce premier jugement, la défense du PDG d'Alliance Assurances réclamait au juge d'instruction d'ordonner une expertise des contrats et des documents qui font objet de litige. La demande de la défense n'a pas été prise en compte par le juge. La réouverture de cette affaire au niveau de la cour de cassation est prévue pour aujourd'hui. Nous y reviendrons.

H.A.

LES AGENTS VIRÉS PAR LA SOCIÉTÉ «PROSUR» SAISISSENT LE WALI

Ils demandent l'ouverture d'une enquête à Fornaka

Les agents de sécurité qui ont été virés par la société de gardiennage et de transport de produits chimiques «PROSUR», virés à la suite des événements qui ont secoué la zone industrielle de Fornaka, ont décidé de saisir le wali, pour l'ouverture d'une enquête approfondie sur les véritables causes qui ont mené l'entreprise à mettre fin à leurs contrats de travail d'une façon aussi abusive, jugent-ils. Les neuf agents estiment qu'ils ont risqué leur vie en protégeant le siège de l'entreprise lors de l'attaque du 17

février passé, quand pas moins de 200 jeunes, armés de pierres et d'armes blanches, ont tenté d'investir l'unité. L'accrochage a duré plus de 6h et les agents ont fait tout leur possible pour résister à cet assaut inattendu.

Un des agents nous dira ceci: «Nous nous sommes opposés farouchement à cette violente attaque et nous nous sommes acquittés convenablement de notre mission, puisque le personnel et le matériel, notamment les produits chimiques dangereux. Voilà le remerciement

fin de compte. C'est ingrat et frustrant !» D'ailleurs, tous ont été surpris par cette décision, illogique disent-ils, au moment où, ceux qui ont participé à l'attaque ont été recrutés à leur place. Ils demandent au chef de l'exécutif d'ouvrir le dossier, afin de les rétablir dans leurs droits et mettre fin à cette injustice. Les agents virés promettent de ne pas baisser les bras et de se déplacer, s'il le faut, à El Mouradia pour plaider leur cas au siège de la présidence et dénoncer cette hoga.

Malak M.

TRANSFERT D'ARGENT

Xpress Money lance ses services en Algérie

Xpress Money vient de conclure un contrat avec Trust Bank Algeria, afin de faciliter les opérations de transfert d'argent par les Algériens à travers les 16 agences du réseau de la Trust Bank en Algérie. En effet, dans un communiqué diffusé, hier, Xpress Money, l'une des sociétés de transfert d'argent ayant la plus grande croissance au monde, annonce sa collaboration avec Trust Bank Algeria – l'une des institutions financières qui offre des services de transfert de fonds dans le pays. Cet accord en question marque l'entrée officiellement de Xpress Money en Algérie, où les clients pourront ainsi accéder au service à travers 16 agences de la Trust Bank Algeria. Xpress Money est présente actuellement dans plus de 125 pays sur les 05 continents à travers 135.000 agences réparties à travers le monde. «Son but est de rapprocher des millions d'émigré(e)s de leur foyer.» L'Algérie est au top des 05 pays en matière de marchés au Moyen-Orient et Afrique du Nord, recevant de l'argent principalement des pays européens et du Golfe. «Grâce à cette collaboration avec

la Trust Bank, Xpress Money sera en mesure de mettre à la disposition des clients ses pratiques et services de trésorerie (cash to cash)», lit-on dans le communiqué de cet organisme international investi dans le transfert d'argent. Les «expéditeurs» pourront, d'après les modalités d'usage, envoyer de l'argent à leurs proches, amis à travers l'un des 135.000 agents de Xpress Money à travers le monde, le montant peut être reçu instantanément en Algérie à partir de n'importe quel site d'affectation de la Trust Bank Algeria. A l'occasion de l'entrée officielle de Xpress Money en Algérie, Pushpak Damania, le vice-président pour la région MENA d'Xpress Money, a mis l'accent sur l'importance du marché d'émigrés algériens pour le développement des services d'Xpress Money. «Comme indiqué dans le rapport de la Banque Mondiale 2011, l'Algérie est le 5ème pays de réception des fonds de l'étranger avec une croissance avérée de 02 milliards de dollars au courant de l'année 2010, ce qui en fait un marché crucial pour toute entreprise de transfert d'argent international à être présent. Nous

sommes très heureux de collaborer avec notre partenaire Trust Bank Algeria, afin d'offrir nos services en Algérie.» Et d'ajouter: «nous nous sommes engagés à fournir la meilleure qualité de service à nos clients. L'agrément signé conjointement entre Trust Bank Algeria et Xpress Money et approuvé par les autorités compétentes aidera la communauté algérienne – aussi bien expatriés que résidents – à transférer de l'argent et à en recevoir avec plus de facilité, en toute sécurité et rapidité, nous allons continuer à innover avec nos offres de services, afin que davantage de personnes puissent en bénéficier à l'avenir.» Sur le plan pratique, Xpress Money va offrir ses services de «cash à cash» en Algérie. Durant l'opération de transfert, l'expéditeur va avoir un numéro personnel d'identification digital unique de 16 chiffres Xpress (XPIN) qu'il aura besoin de partager avec le, ou la bénéficiaire. Une fois que le montant sera mis à la disposition du bénéficiaire, l'expéditeur recevra une confirmation par SMS, ce qui rend le service simple, sûr et fiable.

Hakim Aichiou

INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN DE L'ALGÉRIE

Forte augmentation entre 1990 et 2012

L'indice de développement humain (IDH) de l'Algérie a "considérablement augmenté" entre 1990 et 2012, lui permettant de se classer parmi les pays ayant un "développement humain élevé", indique le rapport 2013 du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Le PNUD précise dans ce rapport sur le développement humain que l'IDH de l'Algérie s'est établi à 0,713 en 2012 contre 0,625 en 2000 et 0,562 en 1990 (0,461 en 1980), sachant que la valeur maximale de l'IDH est de 1. Sur l'année 2012, l'Algérie est classée à la 93ème place mondiale sur 187 pays dont la première place est revenue à la Norvège (0,955) et la dernière position au Niger (0,304). Quant au classement des pays en développement en fonction de la "diminution considérable" de l'écart de l'IDH par rapport à la valeur maximale de cet indice, le PNUD place l'Algérie au top 20 de

cette catégorie en parvenant à réduire cet écart de 34,4% depuis 1990. En fonction de l'IDH, le PNUD classe les pays en quatre (4) catégories : les pays avec un développement humain respectivement "très élevé", "élevé", "moyen" et "faible". Au niveau maghrébin, l'Algérie est devancée par la Libye classée 64ème avec un IDH de 0,769, suivie de la Tunisie à la 94ème place avec un IDH de 0,712, le Maroc à la 130ème place avec un IDH de 0,591 et classé parmi les pays à développement humain "moyen", et la Mauritanie classée 155ème avec un indice de 0,467 figurant sur la liste des pays à développement humain "faible". Abordant le critère de scolarité en Algérie, le rapport indique que le taux d'alphabétisation chez la population âgée de 15 ans et plus est de 72,6% avec un taux de déperdition de 5% dans l'enseignement primaire. Selon le PNUD, le taux de satisfaction à l'égard de la qualité de l'éducation

est de 67,1%. Concernant le critère relatif à la "perception du bien-être individuel", cette organisation onusienne souligne que la satisfaction de vivre en Algérie est de 5,2 sur une note maximale de 10, tandis que la satisfaction professionnelle est de 57%. Sur la base du paramètre portant sur la "perception de la société", le PNUD note que la satisfaction à l'égard de la communauté est de 73,9% et que la confiance à l'égard du gouvernement est de 53%. Les autres critères pris en considération pour l'évaluation de l'IDH du pays ont porté également sur le revenu par habitant, l'inflation, le chômage, les dépenses sociales de l'Etat, la dette, l'espérance de vie, le taux de mortalité maternelle, l'égalité des genres, l'adoption des technologies (ordinateurs, internet, téléphonie), les dépenses pour la recherche et développement, le taux d'électrification et la protection de l'environnement.

Pôle & Mic

Par B. Nadir

Du malaise à la marginalisation !

Bien que nous ne disposons pas encore d'une presse "locale" ou dite de proximité, ce sont les affaires de « sang » et « sexe » qui font leur manchette. En lisant certains quotidiens, qui se sont spécialisés dans le « sensationnel », on dirait que le pays est proie à une violence « juvénile » et délinquance sans précédent. Ce qui est vrai, puisque les meurtres, viols et enlèvements font, désormais partie de notre quotidien. Et c'est aussi vrai que les services de sécurité et les institutions de l'Etat ont bien « éradiqué » le terrorisme armé dans les villes et villages. Malheureusement, la lutte contre le terroris-

me était une « affaire de tous » où chacun se sentait impliqué et alors il fallait veiller au grain et dénoncer le moindre acte suspect. Mais, aujourd'hui, la lutte contre la violence juvénile, le banditisme, l'enlèvement, le kidnapping et autres phénomènes sociaux ne semblent pas intéressés toute la société civile. Une minorité s'y intéresse sauf que cette minorité n'a pas les moyens de s'exprimer et de faire des actions de sensibilisation et de mobilisation. Les associations sont tenues à travailler et œuvrer dans un cercle restreint et sont indirectement « sommées » de ne pas s'ouvrir à la société. Le pouvoir craint

GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

Les opérateurs économiques devraient s'impliquer

Les opérateurs économiques doivent mettre la main à la pâte. Le développement des zones industrielles ne se fera pas sans leur contribution. «Une implication des opérateurs économiques dans la gestion des zones industrielles (ZI), considérées parfois comme des -Zones mortes-, contribuerait à leur dynamisation et à l'amélioration de leurs services», a recommandé Hacène Hamouche, président du directoire de la SGP-Zones industrielles-centre (Sogezic). Les organismes de gestion des zones industrielles devraient impliquer dans une première phase les opérateurs économiques dans les comités de budgets et leur permettre d'être membres au conseil d'administration s'ils s'organisent en associations, a-t-il indiqué à l'APS. Ce responsable préconise également une prise de participation par des capitaux privés (opérateurs activant dans les ZI) dans les entreprises publiques de gestion pour améliorer les services dans ces espaces économiques notamment en termes d'entretien de la voirie et de réseaux divers (VRD), a-t-il ajouté. Selon lui, beaucoup d'opérateurs sont conscients de cette nouvelle approche qui les oblige, tout de même, de s'acquitter notamment de leur devoir de contribuer aux frais de gestion mais aussi de formuler des propositions pour une meilleure gestion de ces zones. Le non paiement par certains opérateurs des frais de gestion constitue l'un des problèmes auquel fait face les entreprises publiques de gestion de ces sites industriels. Néanmoins, le taux de recouvrement est passé de 4% en 2003 à environ 40% actuellement pour les zones industrielles gérées par Sogezic, selon M. Hamouche. Les tarifs pratiqués actuellement ne dépassant pas les 14 DA pour le mètre carré, connaîtront des augmentations à "des niveaux acceptables" parallèlement à l'amélioration des services, a-t-il précisé. Nouvelle vision pour la réhabilitation des zones industrielles. Interrogé sur les futurs projets de réhabilitation des zones industrielles du centre, ce professionnel recommande d'engager les travaux dans des zones prioritaires au lieu de les entamer dans toutes les zones au même temps et ne pas les achever, afin d'assurer une meilleure qualité des travaux. Ces projets s'inscrivent dans le cadre d'une nouvelle vision qui consiste à «insuffler de la vie» à ces sites économiques par la réalisation notamment d'espaces verts, de services d'appui aux entreprises (bureaux de douanes, d'assurances, d'impôts...) des lieux de restauration, des moyens de transport et des motels, selon M. Hamouche. La mission de cette SGP est de définir les besoins en matière de travaux d'entretien nécessaires pour le bon fonctionnement de ces zones, mais c'est le ministère de l'Industrie qui élabore un plan de réhabilitation, de mise à niveau et de modernisation, en prenant en compte les zones prioritaires. En 1999, ces zones avaient déjà bénéficié d'un programme de réhabilitation doté de plusieurs milliards de DA, a-t-il rappelé.

Halima B.

la mobilisation des masses sauf dans les stades. Le pouvoir politique ne dit rien et ne commente rien. Pire, il n'annonce rien dans ces luttes. Et si une décision est prise, elle est prise à la hâte sans consultation de la société civile et de l'élite. L'élite est marginalisée dans ce genre de la pédophilie, le kidnapping et la violence urbaine sont, avant tout, des affaires de psychologues, psychanalystes, sociologues et autres. C'est la démobilité des masses, la faiblesse du mouvement associatif, la marginalisation de l'élite et le manque de visibilité du pouvoir politique qui ont affaibli la lutte de ces phénomènes sociaux.

EGYPTE

Les Frères musulmans opposés à un texte de l'ONU sur les femmes



Un texte en préparation à l'ONU sur la violence contre les femmes et les enfants a suscité une virulente réaction des Frères musulmans égyptiens, dont le président Mohamed Morsi est issu. Dans une déclaration mise en ligne jeudi, les Frères musulmans estiment que le texte en discussion conduirait, s'il est adopté, à la «déchéance de la société». Ils estiment que le projet de texte inclut des articles qui «contredisent les principes établis de l'islam, sapent la moralité islamique». La confrérie déclare être opposée à dix points du projet de texte notamment l'égalité totale dans la législation du mariage et «l'annulation de la nécessité de demander l'accord du mari pour voyager, travailler ou utiliser des moyens contraceptifs». Elle dénonce encore le fait d'«accorder à l'épouse le droit de poursuivre en justice son mari pour viol ou harcèlement sexuel». Elle s'oppose également à l'idée d'accorder aux filles une «totale liberté sexuelle» et en leur donnant accès à des moyens contraceptifs. Les Frères musulmans ne sont pas les seuls à s'opposer à ce projet de texte. Selon des diplomates, le Vatican, l'Iran et la Russie s'opposaient à plusieurs points de ce texte. Ils ont, par ailleurs, exhorté les dirigeants des pays musulmans de rejeter et de condamner ce texte.

ZIMBABWE

Référendum pour une nouvelle Constitution

Les Zimbabwéens votent samedi pour approuver une nouvelle Constitution plus libérale, qui doit insuffler davantage de démocratie après plus de trois décennies de pouvoir ininterrompu du président Robert Mugabe, mais plusieurs incidents sont venus troubler le scrutin. Ouverts depuis 07H00 (05H00 GMT), les bureaux de vote doivent fermer leurs portes à 19H00 (17H00 GMT). La loi fondamentale soumise à référendum réduit les pouvoirs du président et plafonne la longueur de ses mandats à dix ans. Elle donne en revanche davantage de pouvoir au parlement, actuellement dominé par le parti du Premier ministre Morgan Tsvangirai, opposant numéro un de M. Mugabe. Cette nouvelle Constitution n'empêchera cependant pas Robert Mugabe --qui à 89 ans est au pouvoir depuis l'indépendance en 1980 -- de se représenter, car les compteurs seront remis à zéro. Le texte supprime le poste de Premier ministre, actuellement occupé par M. Tsvangirai, qui cohabite tant bien que mal avec M. Mugabe au sein d'un gouvernement d'union nationale imposé par les pays voisins il y a quatre ans, pour éviter la guerre civile qui a failli éclater après la sanglante campagne électorale de 2008. La victoire du "oui" ne fait pas de doute, tant M. Mugabe que M. Tsvangirai ayant appelé à approuver un texte qui est le fruit d'un long marchandage entre leurs deux camps. M. Tsvangirai a voté dans la matinée dans une école primaire de Chitungwiza, près de la capitale Harare.

SAHARA OCCIDENTAL

Christopher Ross en visite dans la région

Christopher Ross, l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara Occidental, se rendra du 20 mars au 03 avril dans la région, y compris au Sahara Occidental occupé, a annoncé vendredi le porte-parole de l'ONU, Eduardo del Buey. Cette visite intervient dans un contexte international particulier après le procès jugé scandaleux des activistes et humanistes de Gdeim EZZIK. Des peines "sévères" ont, pour rappel, été prononcées par le tribunal militaire marocain à l'encontre de 24 détenus sahraouis du groupe Gdeim Izik. Ce procès a pour rappel été dénoncé par l'opinion internationale y compris les amis de la RASD et de l'ONU. Cette condamnation a notamment soulevé l'ire de tous les amis de la RASD qui se sont ralliés à sa cause pour son autodétermination. Le recours aux tribunaux militaires, ou d'exception pour juger des civils soulève de sérieux problèmes quant à l'équité, l'impartialité et l'indépendance de l'appareil de justice, a d'ailleurs officiellement l'ONU. Le Haut Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme (HCDH) a porté de vives critiques contre la justice marocaine quant aux conditions qui ont entouré le procès tenu par le tribunal militaire de Rabat à l'encontre des

prisonniers politiques sahraouis de Gdeim Izik. La chaîne satellitaire algérienne NOUMIDIA ne cesse de diffuser des images de la répression à Layoun des familles des prisonniers sahraouis, qui ont protesté pacifiquement contre les peines de condamnation de leurs proches. Ils ont été surpris à coup de matraque et de violences de la part de la police marocaine qui les a ensuite embarqués pour les auditionner. Six mois après lui avoir retiré sa confiance, Rabat a déroulé le tapis rouge à l'émissaire onusien, hier encore accusé de partialité et d'animosité envers les intérêts suprêmes de la nation", a fait remarquer le magazine marocain pour qui Christopher Ross a "eu droit à une réception royale officielle et a été reçu, en grande pompe, par les dirigeants des principales institutions du pays". Pour rappel, le rapport présenté par l'émissaire onusien Christopher Ross aux parties concernées a mis en avant "la gravité et le blocage de la situation dans les territoires sahraouis du fait de la politique marocaine et le refus d'appliquer les résolutions des Nations Unies pour un règlement de la question sahraouie avait avoué le président sahraoui Mohamed Abdellaziz selon nos sources à Rabouni dans les camps de re-

fugiés «Izza et Karama». Il juge sa politique pratiquée contre le peuple sahraoui de ne pas arranger les choses et partant elle "bloque toute avancée dans le processus d'organisation d'un référendum libre et démocratique au Sahara Occidental. Plus explicite Mohamed Abdellaziz croit en l'autodétermination de son peuple pour la simple raison que "la politique actuelle du Makzzen n'empêchera pas selon lui l'accès du Sahara Occidental aux Nations Unies". La lutte du peuple sahraoui "se poursuivra dans une conjoncture marquée par un intérêt grandissant de la communauté internationale à sa cause. Cela signifie aux yeux du président sahraoui que "la communauté internationale reconnaît que le gouvernement marocain entre les efforts des Nations Unies piétine les droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara Occidental". La RASD doit interpellier comme à l'accoutumée l'opinion internationale et ses amis qui se sont ralliés à sa cause, soit au total 88 pays, qui la reconnaissent pour que des contacts et des pressions "se poursuivent face aux pratiques marocaines, pour d'exercer des pressions réelles et efficaces sur la partie qui entrave la loi et s'oppose aux décisions de l'ONU pour l'amener à se conformer à la légalité internationale". **Nadira Foudad**

SYRIE

La CIA pourrait utiliser des drones contre des islamistes radicaux

Alors que le conflit en Syrie est entré dans sa troisième année, la présence de militants islamistes radicaux au sein de la rébellion syrienne suscite des inquiétudes croissantes au sein de la communauté internationale. La CIA recueille actuellement des renseignements sur ces islamistes radicaux en vue de les liquider ultérieurement par des frappes de drones, rapporte ainsi vendredi 15 mars le Los Angeles Times. Une stratégie qui s'insère dans le programme de planification d'urgence de l'agence centrale de renseignement américaine pour protéger les Etats-Unis et ses alliés, précise le quotidien. Les combattants islamistes jouent un rôle croissant dans la lutte contre les forces gouvernementales syriennes, indique le Los Angeles Times, ce qui a entraîné un regain d'intérêt à leur égard pour la CIA, ajoute le journal. Le département d'Etat américain croit que l'une des plus puissantes milices syriennes de l'opposition, le Front Al-Nosra, est une organisation terroriste qu'il est impossible de distinguer de l'organisation al-Qaïda en Irak, relève le Times. Citant d'actuels et d'anciens responsables américains, ayant gardé l'anonymat, le quotidien indique que le président Barack Obama n'a pas encore autorisé des attaques de drones en Sy-



rie, mais que le service de contre-terrorisme de la CIA y a récemment affecté plusieurs agents à la surveillance de militants extrémistes. Ce service supervise le programme secret d'attaques de drones au Pakistan et au Yémen. Les agents "chargés de les cibler" ont formé une unité avec leurs collègues ayant suivi les opérations menées par al-Qaïda en Irak. Certains éléments de l'organisation terroriste, croit-on savoir, auraient gagné la Syrie et rejoint les milices islamiques anti-gouvernementales, poursuit le journal. Ces agents américains sont basés dans le quartier général de la CIA à Langley, dans l'Etat de Virginie, aux Etats-Unis, précise le journal. La centrale américaine, selon le Times, maintient également des liens étroits avec les services de renseignement saoudiens, jorda-

niens ainsi qu'avec d'autres, actifs en Syrie. Cette opération est l'une des nombreuses options envisagées par la CIA et le Pentagone face aux menaces éventuelles liées à l'escalade du conflit en Syrie. Parmi les autres plans figurent notamment la saisie et la destruction des stocks d'armes chimiques dont dispose la Syrie, afin d'empêcher leur utilisation à des fins malveillantes, indique le quotidien. Officiellement, la Maison blanche a uniquement autorisé la fourniture d'assistance alimentaire et médicale aux rebelles et aide les pays limitrophes dans la prise en charge de plus d'un million de réfugiés syriens. Certains des alliés américains fournissent des armes et des munitions à la rébellion. Le président Obama s'est jusqu'à présent opposé à l'idée d'apporter un soutien plus actif, et notamment militaire, aux rebelles.

STADE OLYMPIQUE DE 40.000 PLACES D'ORAN

De nouvelles instructions pour accélérer les travaux

Les retards qui ont été occasionnés au projet du stade olympique de l'USTO à Oran n'étant donc qu'un lointain souvenir, la wilaya d'Oran a décidé d'honorer ses engagements concernant les délais et les travaux qui suivent un rythme accéléré. Il est de notoriété que la dernière visite à Oran du président de la Confédération Africaine de Football (CAF) M. Hayatou accompagné par le président de la FAF M. Raouaraoua

été une occasion pour mettre sur la table la candidature de l'Algérie pour l'organisation de la CAN 2019. En fait la relance, il y a une année des travaux du stade Olympique d'Oran après moult péripéties qu'il a vécues, aura mis sur le pilori les chances de l'Algérie d'abriter sa deuxième édition, vingt neuf (29) ans après sa consécration à sa première CAN. Le président de la CAF en visite dans la capitale de l'Ouest s'est dit charmé de l'accueil qui lui a été réservé, ainsi que de la qualité

des infrastructures. Il ne s'en est pas tenu là, puisqu'il a affirmé à la même occasion que le prochain Congrès de la CAF se tiendra au Méridien d'Oran. La Direction de la Jeunesse et des Sports qui est au four et au moulin concernant la question des préparatifs pour accueillir comme il se doit cet évènement, a donné des instructions claires à la, ou (aux) entreprise(s) réalisatrice(s) pour l'accélération des travaux de son mythique stade. **B.H**

500 ARBUSTES SERONT PLANTÉS LE 21 MARS À ORAN

La DPE veut instaurer une «ceinture verte»

Au troisième boulevard périphérique et à cité Djamel notamment, les campagnes de transplantation et de plantation d'arbustes se suivent et s'accroissent. A l'occasion de la célébration de la journée mondiale de l'arbre le 21 Mars, la Direction de la Protection des Espaces Verts (DPE) relevant de la commune d'Oran va planter pas moins de 500 arbustes tout type à travers tout le périmètre du 3ème boulevard périphérique jusqu'à l'autoroute menant vers l'aéroport international d'Oran « Ahmed Benbella ». Il est également prévu une intensification des plantations d'arbres et de palmiers dans les grandes cités d'Oran. Tout compte fait, il s'agit d'un vaste programme de reboisement mis en pratique par



la DPE courant l'année 2013 afin d'instaurer une sorte de ceinture verte compte tenu de la situation géomorphologique de la wilaya qui va laisser apparaître deux grands ensembles : un tapis montagneux

et forestier inestimable au Nord-Est et des petites forêts urbaines au niveau des cités outre, évidemment, la densification des arbres et des palmiers sur les périmètres stratégiques (aéroport, port, etc). **B.H**

APRÈS L'ARRESTATION DE L'AGRESSEUR À L'ARME À FEU AUX CASTORS

Son complice tombe dans les filets de la PJ

De source généralement bien informée, on apprend que le complice de l'auteur de l'agression à l'arme à feu, d'un commerçant du quartier Les Castors, le 29 novembre dernier, a été arrêté ce jeudi. Notre source indique que le complice en question est tombé entre les mains de la police judiciaire rele-

vant de la sûreté de wilaya d'Oran, après d'intenses investigations. L'homme en question a été repéré à l'Est de la wilaya d'Oran. Suite à cela, des recherches ont été opérées dans plusieurs endroits, pour enfin l'arrêter entre la ville de Bethioua et Mers El Hadjaj. Pour rappel, ce complice est impliqué dans une

affaire d'agression à l'arme à feu opérée dans un magasin de vêtements de sport aux Castors, en fin d'après-midi du jour des dernières élections locales. Le principal agresseur dans cette affaire, qui est auteur de 03 crimes commis dans la wilaya de Chlef, a été arrêté tout récemment. **A.Kader**

POUR AVOIR SÉQUESTRÉ SON EX-EMPLOYÉE

Un patron et son complice arrêtés

Deux individus ont été présentés durant les dernières 72 heures, devant le procureur de la République auprès du tribunal correctionnel à la cité Djamel qui a ordonné leur mise sous mandat de dépôt. Ces individus sont mis en cause dans une affaire de séquestration d'une jeune fille dans une demeure au niveau du douar B dans le secteur urbain Bouaamama. L'affaire remonte au début de la semaine dernière, lorsqu'une jeune fille est arrivée à la 13ème Sûreté urbaine 16ÈME SÛRETÉ URBAINE

pour y déposer une plainte pour séquestration. Selon une source généralement bien informée, la victime a réussi à prendre la fuite, après avoir été enfermée par son ex-patron, chez qui elle a travaillé pas plus d'une semaine. La séquestration a eu lieu avec la complicité d'un autre individu. L'enquête lancée par les policiers de la Sûreté en question, s'est soldée par l'arrestation des 02 individus. Poussant leurs investigations plus loin, les hommes de loi, ont découvert que l'un des deux mal-

faiteurs était patron d'un atelier illégal de confection de vêtements contrefaits de marque Nike. Suite à cela une perquisition a été opérée dans l'atelier en question. Quelque 300 survêtements ont été saisis. Ce patron activait avec la photocopie d'un registre de commerce déjà déposé au niveau service des registres pour fin d'activité. Notre source indique que le représentant de la firme Nike a lui aussi déposé plainte après avoir été informé de cette affaire de contrefaçon. **A. Kader**

Plus de 1.000 bouteilles d'alcool saisies au centre-ville

La traque des vendeurs illégaux d'alcool, se poursuit au niveau du centre de la ville d'Oran. Selon une source proche de la police, les éléments de la 16ème Sûreté urbaine, ont réussi pour la quatrième fois en moins de deux mois de mettre la main sur d'importantes quantités de bouteilles et

cannettes d'alcool. C'est ainsi qu'on apprend qu'au cours de la semaine dernière, deux véhicules ont été interceptés au centre-ville d'Oran avec un total de plus de 1.000 bouteilles d'alcool et de vin de différentes marques, ainsi que des cannettes de bière. Cette opération qui a eu lieu après que des informations

soient tombées au niveau des policiers en question faisant état d'un trafic de vente d'alcool. Suite à cela 03 personnes ont été arrêtées. Ces individus sont originaires de la wilaya de Mascara. Présentés devant la justice les 03 mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt. **A. Kader**

SUITE À UN EFFONDREMENT À EL HAMRI

Des jeunes bloquent le BD Benabderrezzak

Un effondrement a eu lieu hier à la rue Capitaine Rahou dans le quartier d'El Hamri. L'immeuble vétuste en question abritait six familles qui attendent sur les nerfs leur relogement car munies des pré-affectations octroyées par les services de la daïra mais leur attente semble éternelle. Du coup, juste après cet effondrement, quelque 100 jeunes en colère ont décidé d'investir le Boulevard du Colonel Benabderrezzak pour bloquer la circulation à un moment où le flux des véhicules était à son summum. Les usagers de cet axe très prisé ont du faire des détours vers la Ville Nouvelle ou alors vers le quartier du Plateau non sans jouer aux cascadeurs. Le climat s'est vite tendu et le pire aurait pu arriver si ce n'est la présence d'un dispositif policier appelé en urgence pour libérer le boulevard et rétablir la circulation. **R.L.**

CONDAMNÉ PAR CONTUMACE À 10 ANS DE PRISON

Un trafiquant de drogue arrêté par la 7ème SU

La cavale d'un dangereux trafiquant de diffèrentes drogues s'est terminée dans la journée d'avant-hier au niveau du quartier populaire de Sidi El Houari. Ce malfaiteur qui fait partie d'un important réseau national et international de trafic de drogue neutralisé, il y a quelques années, a été surpris par les éléments de la 7ème sûreté urbaine. Ce trafiquant habitant le quartier Saint Pierre était activement recherché, après qu'un mandat d'arrêt ait été lancé par la justice, suite à une condamnation à une peine de 10 ans de prison ferme par contumace. L'individu en question âgé de 33 ans était connu dans le milieu de la drogue depuis très longtemps. Une source bien informée rapporte que ce trafiquant a fait l'objet d'une attaque à main armée au niveau d'une ville marocaine à l'âge de 25 ans. Son arrestation s'ajoute à la liste des malfaiteurs tombés tout récemment entre les mains de la police relevant de la sûreté de la wilaya d'Oran. **A.Kader**

POUR AVOIR SÉQUESTRÉ 02 MINEURES

02 individus arrêtés par la 20ème S.U

Jeudi dernier, on a appris de sources crédibles que deux individus ont été présentés devant la justice et écroués pour détournement de 02 filles mineures stagiaires au niveau d'un centre de formation. Notre source rapporte que, l'affaire a éclaté lorsqu'un père de famille est allé alerter la police, suite à la disparition de sa fille durant une demi-journée. Une fois avisés les policiers de la 20ème Sûreté ont lancé des recherches qui se sont soldées vers 18 heures de la même journée par découverte des 02 filles. Notre source indique que les 02 mineures sont allées de plein gré avec les deux individus qui les ont conduites à bord d'une voiture dans un kiosque au niveau du quartier Gambetta. Notre source indique que les victimes ont été agressées sexuellement. Après avoir abusé d'elles les 02 filles ont été déposées devant leur centre de formation. A leur arrivée le père d'une des victimes était devant la porte d'entrée, il avise alors les policiers qui ont réussi à immobiliser le véhicule à bord duquel était les 02 individus mis en cause. **A. Kader**

HORAIRES DE PRIÈRES POUR LA WILAYA D'ORAN

Fajr	06:23
Dhor	13:31
Asr	16:14
Maghrib	18:42
Isha	20:01

**A. Kader**

BRÈVES DE TIARET

Par L. Bouhala

Vol de deux micro-ordinateurs dans une école à Mahdia

Deux micro-ordinateurs ont été volés par des inconnus, dans la nuit de jeudi à vendredi, de l'intérieur de l'école primaire « Akik Aïssa » dans la commune de Mahdia. 50 kilomètres à l'Est du chef lieu de wilaya Tiaret. Le vol visant ce matériel informatique, rappelons-le est le second après celui commis, il y a quelques jours au lycée Emir Aek dans la commune de Dahmouni. Une enquête a été ouverte par les services de la police pour identifier et arrêter les cambrioleurs.

Un individu écroué pour trafic de billets de banque à Rahouia

Les éléments de la gendarmerie nationale ont arrêté durant la journée de mercredi dernier un individu, répondant aux initiales d'A.A, âgé de 30 ans pour trafic et circulation de faux billets. En effet, cette arrestation a eu lieu suite à une alerte faite par un commerçant victime de la remise par l'accusé d'un faux billet de 2000,00 dinars, juste après que ce dernier ait acheté des fruits. Il a été immédiatement arrêté à bord de son véhicule, alors qu'il s'apprête à continuer sa route vers la wilaya de Mascara. Il a été présenté le lendemain devant le procureur de la république qui l'a placé sous mandat de dépôt.

Une fuite de gaz fait deux victimes à Frenda

Une jeune femme et son enfant de deux ans ont été victimes de brûlures à travers leurs corps, jeudi dernier au domicile conjugal au centre de la ville de Frenda. En effet, la femme ne souciait pas du tout de la présence d'une fuite de gaz butane lorsqu'elle a tenté d'allumer la cuisinière. Les flammes se sont propagées en causant des brûlures, jugées au premier degré par les médecins urgentistes de l'EPH « Ibn-Sina » de Frenda, où les deux victimes ont été hospitalisées.

BRÈVES DE RELIZANE

Par B. Belhadj

Un jeune arrêté pour supercherie et escroquerie

Les éléments de la 1ère sûreté urbaine de Relizane viennent de mettre le grappin sur un jeune qui se présentait chez les commerçants pour s'approvisionner en vêtements de haute qualité de sexe féminin pour essayage mais sans retour. L'auteur de cela a été arrêté, lors d'un appel téléphonique à la 1ère SU relatif à une bagarre entre un commerçant et le jeune et l'enquête aboutira à plusieurs plaintes contre lui avec des dettes calculées à plus de 4 millions de centimes.

Arrestation d'un entrepreneur en possession de 500 comprimés psychotropes

Un jeune entrepreneur, âgé de plus de 30 ans, vient d'être arrêté en possession de 500 comprimés de psychotropes enveloppés dans un sachet caché dans sa voiture, lors d'une opération de contrôle. Ainsi, c'est suite à des informations, relatives à la vente de comprimés par ZB, que ce dernier, âgé de 38 ans, fut remis à la justice, qui ordonna son mandat de dépôt, en attendant sa comparution afin de répondre à l'accusation.

Retrait de 166 permis de conduire

166 permis de conduire ont fait l'objet de retrait par les services de police de Relizane, lors des différentes opérations de contrôle pour non respect au code de la route, avec une régression du taux d'accidents en ce mois de février passé avec 07 accidents avec un seul décès et 7 blessés par rapport à février 2012, avec la mise en fourrière de 280 motos pour défaut de papiers.

OEUVRES SOCIALES DE L'ÉDUCATION DE TIARET

Le wali met fin à un blocage ayant duré des années

Le wali, M. Bousmaha Mohamed, a reçu, jeudi dernier, une délégation composée des membres de la commission de wilaya des œuvres sociales du secteur de l'éducation nationale et ce, suite à leur demande. En effet, le premier responsable de la wilaya a consacré cette rencontre pour écouter attentivement aux préoccupations de la commission, afin de mettre fin à un blocage ayant duré des années. Cette rencontre a eu lieu en présence des représentants de différentes sections syndicales agréées et le premier responsable du secteur de l'éducation. M. Bousmaha a écouté toutes les interventions faites par les différentes parties pour trouver un terrain d'entente et faire réactiver la commission des œuvres sociales qui avait connu beaucoup de problèmes de gestion, lit-on à travers un communiqué de la cellule de communication du cabinet de la wilaya. Cependant et après un débat fructueux et bénéfique, les différentes parties concernées présentes ont trouvé une solution appropriée et salubre par voie de désignation

mière responsable du secteur de l'éducation. M. Bousmaha a écouté toutes les interventions faites par les différentes parties pour trouver un terrain d'entente et faire réactiver la commission des œuvres sociales qui avait connu beaucoup de problèmes de gestion, lit-on à travers un communiqué de la cellule de communication du cabinet de la wilaya. Cependant et après un débat fructueux et bénéfique, les différentes parties concernées présentes ont trouvé une solution appropriée et salubre par voie de désignation

d'un nouveau président et de deux vice-présidents. Il s'agit respectivement de M. Taouche Nacer du palier secondaire, M. Dilmi Karim, palier moyen et M. Boussetta Tayeb représentant le palier primaire. Dans un autre volet, Le wali a profité de cette occasion pour appeler tous les représentants syndicaux à faire preuve d'un véritable travail syndical et de poser toutes leurs préoccupations pédagogiques et sociales, notamment, visant à renforcer le dispositif sécuritaire des établissements et la lutte contre la violation.

L. Bouhala

CHLEF

Des élèves sensibilisés sur une consommation responsable

La direction du commerce de Chlef a programmé à l'occasion de la journée mondiale des droits des consommateurs qui coïncide avec le 15 Mars de chaque année, des sorties au niveau de 26 établissements scolaires pour sensibiliser les élèves à être à l'avenir la génération des consommateurs responsables qui sauront leurs droits en matière de consommation qui sont le droit à la sécurité, le droit à l'information, le droit de choisir et le droit d'être entendus. Il a été distribué pour ce premier jour de sensibilisation qui s'étale sur plusieurs jours, des dépliants sous forme de dessins faciles à être compris par

les élèves, des dépliants différents qui ont été suivis par des cours sur le comment être un consommateur responsable qui veillerait lui-même sur la qualité et fiabilité des produits commerciaux et leur disponibilité sur le marché, un consommateur de par sa vigilance, son exigence légitime, son acte de civisme responsable et adulte saura différencier entre les produits de consommation qui répondent aux normes d'hygiène et de sécurité et ceux qui présentent un risque multiple menaçant sa protection. Pour contribuer efficacement à cet éveil des consciences et civisme en général vis-à-vis de cette sensibilisation à

être un consommateur responsable, la direction du commerce a tenu à responsabiliser chaque élève car dira-t-elle, le souci de la qualité des produits, son hygiène et sa sécurité sont l'affaire de tous et tout contrevenant à ces normes mettant en péril la santé des citoyens se doit d'être signalé, c'est un acte de civisme vital eu égard à la complexité croissante des produits de consommation et diversité des nouveaux produits qui pénètrent notre marché national en provenance des quatre coins du monde, le consommateur se trouve aujourd'hui confronté à un risque qui pourrait lui être fatal à plus d'un titre.

B. REDHA

OPGI DE TISSEMSILT

Les créances évaluées à 22 milliards de centimes

Après avoir tenté toutes les mesures de facilitation de paiement envers ses locataires, appuyées de mises en demeure alternées, l'office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de Tissemsilt n'arrive toujours pas à recouvrer ses dettes dont le montant ne cesse de s'accroître au fil des années. La situation est telle que l'office envisage au début de cette année une action de justice contre les mauvais payeurs. Cette décision s'explique par le volume des créances impayées atteignant les 22 milliards de centimes de créances qui sont enregistrées en cette fin d'année en dépit des mesures incitatives et des facilités de

paiement proposées aux retardataires. En effet, 500 plaintes ont été déposées contre les mauvais payeurs, dont la plupart refusent de s'acquitter du loyer après que leurs redevances, cumulées depuis des années, aient dépassé les 22 milliards de centimes. Selon notre source, que ces locataires ont été destinataires, à plusieurs reprises, d'avis pour le paiement de leurs redevances. Cependant, ces derniers n'ont pas dédaigné se rapprocher des services de l'OPGI afin

d'aboutir à des arrangements pour un paiement échelonné de leurs créances. Ainsi, les mêmes services révèlent que l'année 2013 sera celle du recouvrement des créances, et pour cela, tous les moyens et pouvoirs dont dispose l'OPGI, seront mis en œuvre pour obliger les locataires à s'acquitter des redevances des loyers qui n'ont pas été payés, des années durant. Ainsi, des dizaines de décisions d'expulsion seront exécutées prochainement.

B. HAMOUDI

DJS DE BECHAR

27 milliards pour 12 opérations

Une enveloppe de 27 milliards de centimes vient d'être débloquée à la DJS pour la réalisation de 12 projets en matière d'infrastructures sportives. La commune de Béchar a bénéficié de 02 projets de construction de 02 Maisons de Jeunes de type 3 et de 02 salles polyvalentes. La commune de Mazer à Igli, sera dotée de 02 salles polyvalentes dont

une spécialisée, de même pour les localités de Ougarta et Zghramra, une salle dans chaque commune. Quant aux autres localités, notamment Timoudi, El Wata, Ouled Khodeir et Wakda, elles seront dotées prochainement de piscines. Le choix des terrains a été effectué et l'étude du sol est en cours, apprend-t-on à la DJS.

M.ZINEDDINE

RELIZANE

Un homme et son épouse assassinés

Le douar Djababra à Ouled Soud dans la commune de Zemmoura à quelques 10 kms au sud Est de Relizane, s'est réveillé jeudi par la découverte de deux cadavres dans leur propre domicile dont un homme âgé de 73 ans et sa femme âgée de 63 ans. Selon les premiers éléments de l'enquête diligentée par la gendarmerie, il s'agirait d'un vol, mais l'enquête est en cours pour éclaircir les causes de ce crime crapuleux.

B. BELHADJ

CENTRE UNIVERSITAIRE DE AÏN TÉMOUCHENT

Les enseignants en colère

Les enseignants du centre universitaire de Aïn Témouchent adhérents au syndicat national des enseignants universitaires appartenant à l'UGTA ont décidé de se mettre en action, suite aux directives de la réunion du 11 mars pour protester sur la situation des enseignants qui résident hors la wilaya de Aïn Témouchent, ont fixé le 18 mars comme journée de protestations dans le centre universitaire de la ville, le projet de 500 logements marque un retard sans motif convainquant selon le syndicat.

Yahla AHmed

www.carrefouralgerie.com

OUED-ATHMANIA (MILA)

Vaste campagne pour l'amélioration urbaine

Une vaste campagne de nettoyage a été lancée ce samedi dans la commune de Oued-Athmania, au sud de Mila, ciblant plusieurs quartiers populaires de la ville, à l'indiqué la responsable de cellule de communication de l'APC. La même responsable a précisé que «cette action est loin d'être une opération conjoncturelle, elle touchera l'ensemble du tissu urbain géré par l'OPGI et donnera lieu, prioritairement, à l'enlèvement et au transport à la décharge publique des amoncellements de gravats jonchant les cités ainsi que des déchets ménagers». Et d'ajouter: «L'action déclenchée s'inscrit dans la durée, preuve en est qu'on entame la troisième semaine de cette vaste campagne qui a concerné la plupart des cités de Oued-Athmania et suscité la satisfaction des habitants des lieux touchés par cette opération dont beaucoup ont spontanément pris part aux actions de nettoyage». Tous les moyens humains et ma-

tériels ont été mobilisés afin d'assurer le bon déroulement de cette opération organisée avec la collaboration des entreprises activant dans le secteur des travaux publics, le secteur des forêts, les groupes de scouts musulmans et des représentants des comités de quartier, selon le même responsable. Des activités de proximité, portant essentiellement sur la sensibilisation des citoyens aux avantages que représente une ville propre pour la santé et pour le bien-être des populations, ont été lancées en parallèle par les services de l'OPGI. L'opération, lancée, contribuera à la protection de la santé publique tout en donnant un aspect avenant aux différents quartiers de la ville dont le cadre de vie est le moins qu'on puisse dire, déplorable. Cette louable initiative vise surtout, selon les responsables locaux, à sensibiliser les riverains de faire de la protection de l'environnement, du milieu urbain et de la santé publique, la responsabilité de tout un chacun et du coup, redorer le bla-

son terni de la ville et surtout redonner à la ville son aspect de cité de tourisme et d'hospitalité en remédiant aux grandes insuffisances dues au manque d'initiatives des anciens locataires de l'hôtel de ville. Le P/APC a exhorté la population à s'investir dans cette opération d'envergure qui vise essentiellement à l'amélioration de leur cadre de vie. «Le succès de l'opération s'appuie sur la collaboration étroite des tous les partenaires concernés et les habitants des quartiers ciblés qui ne manquent pas certainement de nous soutenir pleinement dans cette action», dira-t-il, tout en rappelant que les citoyens doivent faire preuve de compréhension et de civisme pour assainir l'environnement dans la durée», conclut-il. Les citoyens de leur part ont apprécié ce geste à sa valeur d'autant plus que l'hygiène est l'affaire de tous. «L'action est certes louable à plus d'un titre et nous espérons qu'elle ne sera pas conjoncturelle ou occasionnelle», dira un citoyen. S.B.

KHENCHELA

50 transformateurs pour renforcer l'alimentation électrique

Cinquante (50) transformateurs électriques sont en cours d'installation dans la wilaya de Khenchela dans le cadre du programme d'urgence de renforcement de l'alimentation électrique en prévision de l'été, a indiqué jeudi le directeur de la société de distribution de l'électricité et du gaz (SDE). Vingt neuf (29) équipements seront parachevés avant fin mars courant, a précisé M. Rachid Boussaïd qui a affirmé, lors d'un point de presse, que l'ensemble des transformateurs prévus, dont sept (7) au chef-lieu de wilaya,

sera opérationnel début juin prochain. L'opération de la SDE "un été sans coupures électriques" mobilise une enveloppe de 60 millions de DA, a souligné le même responsable qui a annoncé, pour 2014, une opération similaire destinée à résorber définitivement le problème des coupures électriques dans toutes les grandes villes de la wilaya. Rappelant que Khenchela a connu l'été dernier une situation "satisfaisante" comparativement à d'autres villes affectées par des coupures fréquentes, le responsable de la SDE a précisé que les projets en cours

permettront d'augmenter de 18 % les capacités actuelles d'alimentation électrique. Des opérations de raccordement de six agglomérations rurales au réseau de gaz naturel et de construction de 70 km de lignes électriques pour la desserte de plus de 1000 foyers ruraux seront prochainement lancées, selon la SDE. M. Rachid Boussaïd a également indiqué que l'appel d'offre pour le projet de 1.500 km de lignes électriques, prévus dans le Sud de la wilaya par le programme spécial de développement de cette zone, sera prochainement lancé.

CONSTANTINE

Près de 266.000 cartes chifa établies

Le directeur de l'agence de la caisse nationale d'assurance sociale (CNAS) de Constantine a fait état, jeudi, de l'établissement de près de 266 000 cartes électronique Chifa dans le cadre de la généralisation de ce système au profit des salariés affiliés à la caisse de la wilaya de Constantine. M. Amor

Nekhoul a précisé, à ce sujet, que tous les dossiers parvenus à la CNAS ont été traités, les cartes confectionnées seront incessamment remises à leurs titulaires, ils pourront immédiatement acquérir les médicaments prescrits auprès des officines conventionnées. Le directeur général de l'agence CNAS de Constantine a rappelé que le mi-

nistre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, M. Tayeb Louh avait donné, le 3 février dernier, le coup d'envoi de la validité de la carte électronique "Chifa" dans toutes les officines conventionnées à travers le territoire national. La carte électronique Chifa, de la caisse de sécurité sociale des salariés, a été lancée en 2007, rappelle-t-on.

BOUIRA

Un élève meurt poignardé

Une altercation verbale entre deux collégiens à Ain Bessam, Wilaya de Bouira, a tourné au drame lorsque l'un des deux a été poignardé mortellement, a-t-on appris de source sécuritaire. La cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya, indique que les services de sécurité de la Daira de Ain Bessam ont

présenté le 12 mars en cours le mineur (T.A) âgé de 14 ans devant le procureur de la République près le tribunal de compétence territoriale pour coups et blessures volontaires à l'arme blanche ayant entraîné la mort du mineur (M.O) âgé de 17 ans. Le prévenu présenté devant le juge des mineurs a été placé provisoirement dans le centre de rééduca-

tion de la wilaya de sétif. L'affaire remonte au 10 mars aux environs de 5 heures de l'après midi lorsque, suite à une altercation verbale, l'accusé pris de colère, s'est servi d'un couteau ramené de chez lui et assena un coup mortel à la victime, touchée à la poitrine, qui a succombé à ses blessures le même jour vers 7 heures à l'hôpital de Ain Bessam.

CHIGARA (MILA)

Une jeune fille se suicide par pendaison

Le phénomène du suicide continue à faire des victimes à Mila. Cette fois-ci, c'est une jeune fille de 18 ans, à la fleur de l'âge, répondant aux initiales de A.J., qui s'est donnée la mort dans la matinée de vendredi dernier par pendaison à Mechta El Mezlet, relevant de la commune de Chigara au nord de Mila. La victime a été retrouvée pendue à un arbre tout près du domicile parental à l'aide de lacets de chaussures. Le drame a secoué la population de cette paisible localité isolée. Une équipe de la Protection civile a évacué le corps de la victime vers la morgue de la polyclinique de la ville de Grarem-Gouga pour les besoins d'autopsie. Tandis que les éléments de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête à l'effet de élucider les circonstances exactes de ce drame. S.B.

BORDJ BOU ARRERIDJ

Le barrage d'Ain Zada rempli à 66 %



Le taux de remplissage du barrage de Ain Zada, dans la commune de Ain Taghrout (30 km à l'Est de Bordj Bou Arreridj), a atteint 66%, a indiqué le directeur des Ressources en eau. Les dernières précipitations, notamment les fortes chutes de neige sur la région, ont favorisé l'augmentation du volume retenu par cet ouvrage et qui a atteint 80 millions de m3, soit une augmentation de 10 %, a précisé M. Abdelali Ghedir. Cette augmentation jugée "notable" contribuera au renforcement de l'alimentation en eau potable dans la wilaya durant la prochaine saison estivale, marquée par une forte demande, selon ce responsable qui a souligné que le problème d'ensablement de ce barrage a été "résolu". Les capacités de stockage du barrage de Ain Zada qui alimente les wilayas de Bordj Bou Arreridj et de Sétif, sont estimées à 125 millions de m3, a-t-on souligné à la direction du secteur.

TÉLÉPHONES UTILES - ALGER

Urgences Médicales.....	115
SAMU	021.23.50.50
Protection Civile	021.71.14.11
Sûreté de la wilaya	021.73.53.50
Gendarmerie	021.76.41.97
Air Algérie	021.50.94.98
.....	021.50.92.34
Gare routière	021.49.71.51/52/53/
Dépannage gaz	021.68.44.00
Dépannage électricité	021.15.20.23

HORAIRES DE PRIÈRES POUR LA WILAYA D'ALGER

Fajr	06:09
Dhor	13:31
Asr	15:58
Maghrib	18:25
Isha	19:46

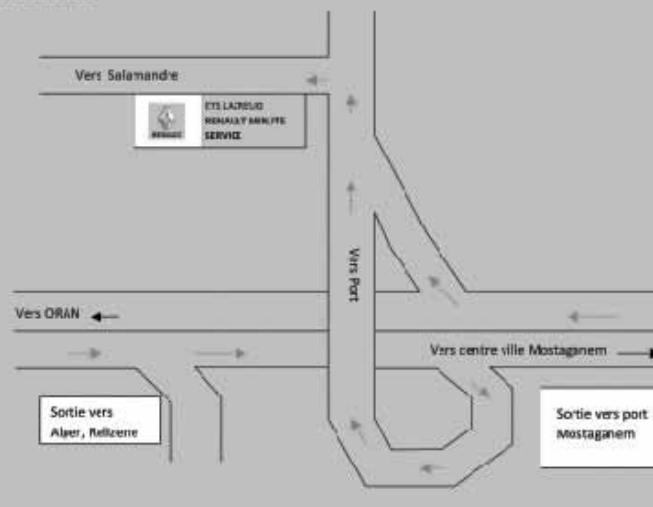




L'AGENT LAZREUG VOUS ANNONCE L'OUVERTURE DE SON NOUVEAU SERVICE RENAULT MINUTE

LE SERVICE RAPIDE ET SANS RENDEZ-VOUS POUR L'ENTRETIEN DES VEHICULES TOUTES MARQUES

PLAN D'ACCES VERS RENAULT MINUTE SERVICE



www.renault.dz www.facebook.com/renaultalgerie

ETS LAZREUG :
RENAULT MINUTE SERVICE
ZONE D'ACTIVITÉ SALAMANDRE, MOSTAGANEM
TEL : 045 33 04 31



PSG

Leonardo : «On n'a pas peur du Barça»



S'il a admis que les chances de son équipe de passer sont très réduites, le directeur sportif du PSG, Leonardo, a affirmé que le fait de défier le Barça ne génère pas de la peur.

Pour sa première participation à un quart de finale de la Ligue des Champions depuis 1995, le Paris SG n'a pas été épargné par le sort. Comme adversaire, le leader actuel de la Ligue 1 s'est vu proposé la formation la plus redoutable encore en course, en l'occurrence le Barça. Dans le camp francilien, on ne se fait donc pas beaucoup d'il-

lusions quant à une qualification en demis, mais on assure aussi ne pas craindre le ténor blaugrana. « On n'a pas peur, a assuré le directeur sportif Leonardo.

Si on avait peur, on ne se serait même pas qualifié pour les quarts de finale. Je crois qu'on doit être conscients de qu'est ce qu'on est en train de vivre. On doit accueillir tout avec joie parce que se dire qu'on est en quarts de la C1, qu'on est en quarts de la Coupe de France et qu'on est premiers de la Ligue 1, qu'est ce que vous voulez de plus ? »

BARÇA

Puyol absent un mois



Entré en cours de jeu contre l'AC Milan en huitièmes de finale de la Ligue des champions (4-0), Carles Puyol s'est blessé à un genou. Le défenseur international espagnol, qui ne fait pas partie de la liste de la Seleccion pour affronter la France, a été soumis ce vendredi à une arthroscopie d'un genou à la clinique Quiron selon TV3 et Sport. Il sera absent un mois et ne pourra donc pas jouer les quarts aller et retour de la C1 face au PSG. Selon certains pronostics, c'est sa saison entière qui pourrait être terminée.

NEWCASTLE

Saison terminée pour Ben Arfa

Selon Sky Sports, Hatem Ben Arfa, le meneur de jeu de Newcastle, est « out » jusqu'à la fin de la saison. Absent contre l'Anzhi Makhatchkala (1-0, 8emes de finale retour de la Ligue des Champions), jeudi soir, Hatem Ben Arfa, le meneur de jeu international français de Newcastle, sera absent jusqu'à la fin de la saison. Touché à une cuisse, l'ancien joueur de Lyon et de Marseille doit être opéré. Il s'agit d'un nouveau coup d'arrêt pour le natif de Clamart, qui a déjà été perturbé par une déchirure cette saison. Alan Pardew, l'entraîneur de Newcastle, le déplorait en conférence de presse. «C'est malheureux pour Hatem, mais l'équipe a bien réagi sans lui. La priorité maintenant, c'est qu'il soit remis pour la pré-saison.»

Lisandro vers Monaco?



Après quatre saisons passées à Lyon, l'attaquant Lisandro Lopez pourrait quitter cet été les Gones pour rejoindre...l'AS Monaco. Annoncé en Italie pendant un certain temps, Lisandro Lopez, le joueur vedette de l'OL, pourrait finalement quitter sa formation rhodanienne pour une autre équipe française. A en croire ce que révèle L'Equipe dans son édition d'aujourd'hui, l'Argentin aurait une chance d'atterrir à l'AS Monaco. Le club de la Principauté évolue actuellement en Ligue 1, mais est bien parti pour remonter en élite dès cette saison. Rybolovlev et Aulas, les présidents des deux clubs en question, auraient évoqué la possibilité de ce transfert à l'occasion de leur dernière rencontre.

BAYERN

Rafinha: "La meilleure équipe d'Italie"



La confrontation entre le Bayern Munich et la Juventus Turin sera sans aucun doute l'affiche des quarts de finale de la Ligue des champions. Le défenseur brésilien du Bayern, Rafinha, s'attend à deux matches très compliqués face au champion d'Italie en titre: "C'est toujours difficile face à la Juve. La Vieille Dame est l'une des meilleures équipes européennes et est revenue, à juste titre, dans l'élite du football européen. La Juventus a une très bonne équipe et en ce moment, c'est la meilleure d'Italie. Ils jouent très bien tactiquement et nous allons voir deux grands matches contre eux en espérant qu'à la fin, nous irons en demi-finale."

Ferguson nie avoir snobé Benitez



Sir Alex Ferguson n'aime pas passer pour un con. Encore moins lorsque c'est de la faute de Rafael Benitez, une vieille connaissance à qui il voue une certaine inimitié. La semaine dernière, le manager espagnol affirmait haut et fort que le vieux roublard écossais avait refusé de lui serrer la main, à l'issue de la rencontre de FA Cup entre Manchester United et Chelsea. Interrogé en conférence de presse sur cet incident, Fergie a nié en bloc les allégations de son homologue des Blues. « Cela n'a absolument aucun sens, a-t-il balancé. Pourquoi ne lui aurais-je pas serré la main ? M'avez-vous déjà vu ne pas serrer la main de quelqu'un ? Je ne l'ai pas vu. J'étais en train de signer des autographes en haut et il y avait un garçon qui veut toujours me serrer la main avant la rencontre parce qu'il dit que cela me porte chance. Si Benitez voulait me serrer la main, il n'avait qu'à venir devant moi. Je ne sais pas pourquoi il a dit ça. Ce sont des inepties ». En revanche, Sir Alex ne pourra pas nier qu'il a déjà voulu mettre quelques claques à Mancini...

ZÉNITH

Kerzhakov volé par sa banque

Le meilleur buteur du Zénith St Petersburg, l'attaquant international russe Alexander Kerzhakov, a été volé par un employé de sa banque, qui a détourné de ses comptes quelque 8 millions d'euros en deux ans en imitant sa signature. L'accusation a été lancée par l'avocat du joueur, vendredi. La police a confirmé avoir ouvert une enquête. Kerzhakov, 30 ans, compte 69 sélections avec la Russie (21 buts). Il a marqué à dix reprises cette saison en Championnat.

LIGUE 1

L'OM s'expose au danger

L'Olympique de Marseille a été accroché au Vélodrome par Ajaccio (0-0) en ouverture de la 29e journée et perdra sa place sur le podium dimanche si Nice gagne à Nancy ou si Saint-Etienne domine le PSG.

Marseille a une fois de plus affiché ses limites. Elie Baup avait pourtant choisi face à Ajaccio d'aligner le même onze de départ que lors du match face à Lyon la semaine dernière (0-0). Pour le même résultat. Certes les Marseillais ont du cœur mais ils souffrent en ce moment d'un manque d'efficacité terrible dans les trente derniers mètres. L'ensemble du match a d'ailleurs été pauvre en occasions franches. Les attaques marseillaises? Une multitude de centres qui n'ont trouvé personne dans la surface ou des frappes de loin, trop rarement cadrées.

FIFA

Blatter critique un Euro «éparpillé»

D'accord sur rien mais pas de problème personnel. C'est, en substance, le message délivré vendredi par Sepp Blatter, le président de la FIFA, à propos des dossiers chauds du football, sur lesquels il a marqué ses différences avec Michel Platini, le patron de l'UEFA. En visite en Belgique, le dirigeant suisse a répété ses critiques contre l'organisation de l'Euro 2020 dans treize villes de différents pays comme l'a voulu Platini : «Éparpiller l'Euro n'est pas la bonne décision» a-t-il lâché, ajoutant à propos de ses relations avec l'ancien numéro 10 qu'il n'avait «aucun problème avec l'homme mais parfois avec ses idées». Blatter a rappelé qu'il n'était pas d'accord non plus avec les Français sur «l'utilisation de la technologie». A propos de la suggestion de Platini, encore récemment réaffirmée, d'organiser le Mondial Qatar 2022 en hiver pour éviter les fortes chaleurs, Blatter a estimé que c'était au pays désigné «de le demander».

INVITÉ POUR DES ESSAIS À MARITIMO
Mehdi Benaldjia rassuré par Haddad

Actuellement au CRB sous forme de prêt en provenance de l'USMA, le jeune attaquant Mehdi Benaldjia a reçu des assurances de la part du président Usmista, Ali Haddad, quant à une suite favorable qu'il compte donner à un éventuel transfert vers la formation portugaise, Marítimo. Cela s'est passé, apprend-on une source autorisée à l'USMA, après l'entrevue que vient d'avoir le joueur avec le boss usmiste, et ce, à la suite des invitations que viennent d'avoir les deux parties de la part du club portugais, par lesquelles Benaldjia devait s'envoler très bientôt à Madère pour y effectuer des essais. Seulement, comme le joueur est lié avec les Rouge et Noir de la capitale jusqu'à 2014, les dirigeants usmistes n'ont nullement l'intention de le brader, a ajouté notre source, qui a précisé que lors de l'entrevue qu'a eue Haddad avec son protégé, il lui a bien signifié qu'il ne sera libéré au profit du club portugais que dans le cas où le contrat proposé sera avantageux aussi bien pour le joueur que pour le club. Mais pour l'instant on n'en est pas encore là, en ce sens que Benaldjia devrait d'abord passer par des tests afin de permettre au staff technique de se probable future formation de jouer ses capacités. En attendant, nous apprenons également d'une source proche du joueur, que la piste portugaise n'est pas la seule qu'il identifie actuellement, puisqu'un club de Ligue deux française a émis également le vœu de tester l'ancien international espoir algérien, et il se pourrait bien que ce dernier se rabatte sur cette piste, au cas où les choses n'avancent pas comme il souhaitait avec Marítimo. Dans tout cela, il est clair que Benaldjia, qui a juste 22 ans, et qui est un pur produit du MCA, soit bien déterminé pour décrocher un contrat professionnel en Europe.

Amine Amriti

Lissine Cadamuro blessé à l'arrière de la cuisse

Lissine Cadamuro, s'était plaint d'une douleur à l'issue de l'entraînement hier. Selon le site officiel de la Real Sociedad, le défenseur international souffrait d'une tendinite des muscles ischio-jambiers (arrière de la cuisse droite). Ce n'est pas une blessure grave mais elle est très longue à guérir. Dès et dès, Lissine Cadamuro n'a pas été convoqué pour le match de Liga contre Valladolid et devra sans doute faire l'impasse sur le match Algérie - Bénin du 26 mars prochain.

CHAMPIONNAT DE LIGUE2 (24ÈME JOURNÉE)

Le CRBAF prend les commandes de la Ligue2 et enfonce le SAM

C'est le CRB Ain Fakroun qui a réalisé la très bonne opération de cette 24ème journée de championnat de la Ligue2 en allant s'imposer à Mohammadia face au SAM et surtout en profitant du match nul réalisé par le RC Arba à Mostaganem face à l'ESM. Le CRBAF a enchaîné hier son 14ème match sans le moindre revers. La victoire assurée par les coéquipiers de Sobhi va permettre au CRBAF d'augmenter ses chances dans la course pour l'accession. Désormais, la formation d'Ain Fakroun occupe à elle seule la première place du classement avec deux unités d'avance sur le RCA. Ce dernier a été tenu en échec à Mostaganem par l'ESM. Ce match nul arrange beaucoup plus les affaires du RCA et complice davantage la tâche de l'Espérance dans la course pour l'accession. L'USM Bida a enchaîné hier son troisième match sans le moindre défaite en s'imposant sur le score de deux buts à zéro face à l'USM Annaba. Les deux réalisations de la formation de la ville des Roses ont été l'œuvre de Meïssa et Lahoucine. Ce succès permet à l'USMB de rester toujours en course pour l'accession. L'ASM Oran est allé chercher le précieux point du match nul à Constantine face au Mouloudia local. Ce dernier a encaissé ses chances pour assurer le maintien en Ligue2. L'AB Merouana n'a pas trouvé la moindre difficulté pour surpasser l'obstacle de la lanterne rouge, le CR Temouchent sur le score net et sans appel de trois buts à zéro. Après une série de quatre défaites consécutives, le MSP Bata a renoué avec le succès hier en s'imposant sur le score d'un but à zéro face au MC Saïda.

Islam M.



RESULTATS			
USMB	2	USMA'n	0
ABM	3	CR T	0
ASM	2	CRBAF	3
MOC	0	ASMO	0
MSPB	1	MCS	0
ESM	0	RCA	0
NAHD	1	ASK	2

C'EST DJEBBARI QUI VERSERA AU MCO LA PRIME DU MATCH FACE AU MCEE

Deux milliards dans les caisses du CSA

Loïn des feux de la rampe, braqués durant le week-end et en ce début de semaine sur la première réunion du Bureau Fédéral de la FAF pour le deuxième mandat de rang de Mohamed Raouraoua ou encore sur les rencontres de la Coupe d'Afrique des Nations des U20 disputées simultanément à Oran et à Ain Temouchent, les « Rouge et Blanc » d'El-Hamri se préparent avec le plus grand sérieux pour le choc d'après-demain.

Avec un maigre mais respectable marge de sécurité de deux points sur son premier poursuivant qui est le Widad de Temoucen, les Oranais du MCO restent, probablement, pour l'une des rares fois de cette saison libérés de toute sorte de pression négative qui pèserait sur leurs frères épaules.

C'est donc dans de très bonnes conditions psychologiques, rendues possibles grâce à une belle et convaincante qualification en coupe aux dépens du rival chétif ainsi qu'un gros match livré face à El-Eulma avec au bout la plus large victoire de la saison (4-1) que les protégés de Sid-Ahmed Silami pénètrent sur la pelouse du 5-juillet en fin d'après-midi pour y défier le MCA de Djamel Menad et tenter de faire un pas supplémentaire en direction d'un maintien logiquement réalisable. Surtout que d'ici le jour du match, l'on prête volontiers à la direction symbolisée par Larbi Aboulhail et Hassan Kalladj l'intention de verser aux joueurs les cinq millions



de centimes représentant la prime du succès face au MC El-Eulma d'autant plus que le SSPA-MCO journal bénéficie dans les heures à venir de l'appui du CSA présidé par Yousef Djebbari.

gagements en faveur des coéquipiers de Mohamed-Seghir Ferradj.

Dans un autre registre, mais toujours relatif à l'argent, un nouvel épisode judiciaire devrait opposer en fin de semaine les actuels patrons du MCO que sont Kalladj et Aboulhail à l'ancien président Tayeb Mehaïouy pour une affaire d'un chèque impayé d'un montant de 1,4 milliard de centimes.

Self-Eddine R.

RÉUNION DU BUREAU FÉDÉRAL DU 15 MARS 2013 À ORAN

Raouraoua définit les tâches

Le Bureau Fédéral a Oran ce vendredi 15 mars 2013 à Oran sa première réunion statutaire du mandat 2013/2017 sous la présidence de M. Mohamed RAOURAOUA, président de la FAF. Après avoir souhaité la bienvenue aux membres du bureau fédéral, le Président de la FAF, Mohamed Raouraoua a déclaré le nouveau bureau installé et a évoqué les grandes lignes de la stratégie de mise en œuvre du plan de développement quadriennal 2013/2017, qui sera axée sur la dynamisation des structures du football au niveau national et la promotion des compétences pour la réalisation des objectifs tracés.

La formation, les équipes nationales, le football amateur et professionnel, l'arbitrage, les infrastructures techniques ainsi que la prise en charge médico-sportive des athlètes, la lutte contre le dopage, la violence dans les stades constitueront les priorités de l'action fédérale au titre de l'exercice 2013/2014.

Conformément aux statuts de la FAF le BF a approuvé la répartition des tâches et missions aux membres du Bureau Fédéral, ou on a désigné le revenant Djihad Zetfai comme premier vice-président, Lacame reste à la tête de la commission d'arbitrage, Kerbadi se chargera de la commission juridique.

De son côté, Walid Saadi est désigné président de la commission chargée du suivi des équipes nationales.

Medhi Lacen sur les tablettes de Swansea City

Après huit saisons en Espagne, l'international algérien Medhi Lacen pourrait quitter la péninsule ibérique cet été et prendre la direction de la Grande-Bretagne. En effet, selon le journal espagnol Marca, le milieu de terrain est sur les tablettes du club gallois de Swansea City, actuellement 5ème de la Premier League.

Depuis la nomination de l'entraîneur danois Michael Laudrup, les swans ont misé sur la filière espagnole pour recruter à l'image des arrivées de Chico Flores, Michu et Pablo Hernandez.

Arrivé à Getafe, la saison dernière après quatre saisons au Racing Santander, Lacen semble avoir perdu sa place de titulaire, et il se limiterait seulement sept fois cette saison pour 14 matchs de Liga. Il lui reste deux années de contrat avec le club madrilène, Swansea City devrait donc négocier avec son homologue espagnol s'il veut acquiescer les avances du capitaine de la sélection algérienne.

EQUIPE NATIONALE

Kaoua regrette son retour en Algérie



Décidément, l'entraîneur des gardiens de la sélection algérienne de football, Abdennour Kaoua, le seul rescapé parmi les membres de l'ancien staff technique des Verts du naufrage de Marrakech, regrette son retour en Algérie, lui qui avait passé pas moins de 7 saisons en Arabie Saoudite, où il avait connu de belles expériences avec l'Itihad de Djeddah, Echabab du Riyad ainsi que la sélection nationale locale. Pour rappel, l'ancien gardien de but légendaire du Mouloudia d'Alger exerçait au sein de l'encadrement technique de la formation d'Echabab lorsque le président de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouraoua, lui avait fait appel afin de renforcer la barre algérienne des sélections nationales olympique et locale, sous l'égide d'Abdelhak Benchikha. Avec ce dernier aussi, il a pris en main la sélection algérienne première après le départ de Rabah Saadane et son staff. Mais voilà que l'aventure a tourné au

cauchemar, notamment après la raclée subie sur les terres marocaines. Une raclée qui a coûté à Benchikha son poste en compagnie de son adjoint, Mohamed Chah. Tout le monde s'attendait alors à ce que le troisième membre du staff, Abdennour Kaoua, leur emboîte le pas, mais rien de cela ne fut, ce qui à quelques peu affecté Benchikha, qui s'attendait plutôt à un acte de solidarité de la part de son collaborateur. Ceci, avant que ne vienne, récemment, cette information de sa mise à l'écart du staff technique nationale. Une information qui a été confirmée par plusieurs membres mais le président de la FAF ne l'a encore pas notifiée. Justement, c'est tout ce bruit qui a couru autour de cette affaire qui a mis Kaoua dans tous ses états, au point où il regrette aujourd'hui son come back en Algérie, comme il l'a fait lui-même savoir à un proche. L'ancien portier du Doyen justifie son refus de démissionner par le fait que sa désignation dans le staff de la sélection algérienne avait été faite par le président de la FAF en personne, et non pas par autre personne. L'homme avait connu d'ailleurs la même situation du temps qu'il assistait Rabah Madjer dans l'encadrement technique des Femmes. Mais à l'époque, il n'a pas hésité à rendre le tablier.

Amine Amriti

EQUIPE NATIONALE A'

Toufik Kourichi nouveau sélectionneur

Toufik Kourichi est devenu le nouveau sélectionneur de l'équipe nationale A' de football, composée de joueurs locaux, a-t-on appris vendredi auprès de la Fédération Algérienne de Football (FAF).

La désignation de Kourichi s'est faite lors de la réunion du Bureau Fédéral de la FAF, vendredi matin à Oran, précise la même source.

Kourichi, chargé de la formation au niveau de la direction technique nationale (DTN), remplace Abdelhak Benchikha, qui avait quitté cette équipe à l'issue de l'ancien mandat Rachid Cheradi ont été nommés entraîneurs adjoints de l'équipe nationale A' de football, composée de joueurs locaux, a-t-on appris vendredi auprès de la Fédération Algérienne de Football (FAF).



Les deux membres du staff technique seront les adjoints de l'entraîneur national Toufik Kourichi, dont la désignation s'est faite lors de la réunion du Bureau Fédéral de la FAF, vendredi matin à Oran, précise la même source.

Le staff technique de la sélection nationale A' des joueurs locaux, aura la tâche de mener l'équipe pour la prochaine phase finale du CHAN, prévu en 2014 en Afrique du Sud.

MONDIAL 2014/ALGÉRIE-BÉNIN
Les "Eureuils" en stage à Marseille à partir de lundi

La sélection beninoise de football entamera lundi à Marseille (France) un stage préparatoire, en vue de son match face à l'Algérie prévu mardi 26 mars à Bida (2003), comptant pour la 3e journée (Gr 6) des éliminatoires de la Coupe du monde 2014.

C'est la dernière ligne droite de notre préparation pour le match important face à l'Algérie. Nous allons nous préparer en conséquence afin de revenir avec un bon résultat et préserver notre position de leader", a affirmé samedi le coach du Bénin, le Français Manuel Amoros, à Radio Algérie internationale.

À l'issue de la 2e journée, l'Algérie partage la seconde position avec le Mali (3 pts), à une longueur du Bénin, leader du groupe. Le Rwanda occupe la dernière position du groupe avec un point. "Ce stage se poursuivra jusqu'au 24 mars, jour de notre déplacement à Alger. Il y aura au début, la présence des joueurs professionnels, avant qu'ils ne soient rejoints par les trois éléments locaux", a-t-il ajouté.

Le coach des "Eureuils" estime par ailleurs que la "pression sera beaucoup plus pesante sur l'Algérie et le Mali, qui sont, à mon sens, les favoris du groupe", ajoutant que "le Bénin n'aura rien à perdre".

En vue de ce match, Manuel Amoros a fait appeler à 22 joueurs, dont 19 évoluant à l'étranger.



Nobilo intéressé par un nouveau challenge avec la sélection olympique



L'entraîneur de la sélection algérienne de football des moins de 20 ans, Jean-Marc Nobilo, dont le contrat expirera à l'issue du championnat d'Afrique qui a débuté hier, s'est dit intéressé par les commandes techniques de la future sélection olympique appelée à disputer prochainement les éliminatoires des Jeux Olympiques (JO- 2016).

"Normalement, c'est l'actuelle sélection des moins de 20 ans qui sera concernée par les prochaines éliminatoires des JO. Poursuivre avec cette jeune équipe que je suis en train de construire depuis 15 mois m'intéresse, mais on n'en est pas encore là", a déclaré à l'APS l'entraîneur français.

Engagé par la Fédération Algérienne de Football (FAF) en janvier 2012, Nobilo a signé un contrat d'objectif, par lequel il est censé qualifier les juniors algériens au Mondial de juin prochain en Turquie. Cela passe par décrocher l'une des quatre premières places à la fin de la CAN qu'organisent les villes d'Aïn Témouchent et Oran (Ouest d'Algérie) à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 30 de ce mois.

Si cet objectif est atteint, Nobilo bénéficiera d'un prolongement de contrat de trois mois, lui permettant ainsi d'emmener son équipe au rendez-vous planétaire, comme le stipule l'une des clauses du document signé avec la FAF.

"J'ai de très bons rapports avec les membres de la FAF. Le président de cette instance, Mohamed Raouraoua, est quelqu'un qui prône la continuité dans le travail, d'où son désir de suivre de très près cette équipe des moins de 20 ans, afin d'éviter une éventuelle déperdition de ses joueurs à l'issue de la CAN", a commenté le sélectionneur national.

Lors de son discours au cours de la récente assemblée générale électorale de la FAF qui l'a élu pour un nouveau mandat à tête du football algérien, Raouraoua avait annoncé que l'actuelle sélection des juniors sera appelée à représenter l'Algérie dans les éliminatoires des JO-2016, mais sans pour autant préciser si elle le fera avec ou sans son entraîneur actuel.

"Franchement, Raouraoua n'a pas évoqué le sujet avec moi. On est tous concentrés sur notre objectif essentiel, à savoir la qualification à la coupe du monde des moins de 20 ans. Les choses pourraient s'éclaircir davantage à l'issue du dernier match du premier tour de cette CAN", a estimé l'entraîneur français.

Le Nigeria en favori

Le stade Zabana d'Oran abritera aujourd'hui deux intéressants matchs, comptant pour cette CAN 2013 U20.

Le premier duel opposera l'un des plus grands favoris en cette joute, il s'agit du Nigeria, grand spécialiste et qui détient un riche palmarès, c'est dire qu'il se présentera cet après-midi comme un sérieux prétendant au sacre final, face à une équipe du Mali peu habituée à ce genre de manifestation, mais qui pourrait créer la surprise.

En effet, le Mali qui s'est bien préparé pour l'occasion, a des arguments à faire valoir et est capable

de poser de sérieux soucis aux Nigériens qui sont donc avertis. Une chose est certaine, le public aura la chance d'admirer un bon jeu surtout de la part de l'équipe du Nigeria, qui pratique un bon football.

L'autre rencontre mettra aux prises le RD Congo au Gabon, un débat qui sera sans aucun doute serré et où il y aura sûrement beaucoup d'engagement physique de part et

d'autre.

En effet, chacune des deux équipes tentera de puiser au plus profond de ses ressources pour assurer un résultat positif en ce début du championnat, afin d'entrevoir la suite de la compétition avec un bon moral. En somme ces deux matchs seront sans aucun doute très disputés et le spectacle garanti, vu que ces équipes développent un bon jeu footballistique.

AUJOURD'HUI AU STADE ZABANA D'ORAN

Nigeria – Mali	17h30
RD Congo – Gabon	20h30

Abid Charef arbitrera RD Congo- Gabon

L'arbitre international algérien Mehdi Abid Charef a été désigné par la Confédération Africaine de Football (CAF) pour officier le match RD Congo-Gabon ce dimanche à 20h30 au stade Zabana d'Oran pour le compte de la première journée du groupe B du Championnat d'Afrique U20, Algérie 2013. L'arbitre algérien sera assisté de son compatriote Bechirène Mohamed et du tchadien Yaya Issa. Le quatrième arbitre est le sénégalais Ndiaye Maguette.

Entretien entre Hayatou et Tahmi

Présent en Algérie pour le Championnat d'Afrique U20, le président de la Confédération Africaine de Football (CAF), s'est entretenu avec le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mohamed Tahmi, en présence de M. Mohamed Raouraoua, président de la fédération Algérienne de Football et membre du comité exécutif de la CAF.

Au cours de cette audience, les deux parties ont passé en revue la situation du sport africain en général et du football en particulier et le rôle de l'instance africaine dans le développement de la discipline à travers l'organisation de différentes compétitions notamment au niveau de jeunes catégories.

CHAMPION'S LEAGUE AFRICAINE/ JSMB 0 - ASANTÉ KOTOKO 0

« Bougie » rate la marche...



Le match aller pour le compte des 16èmes de finale de la coupe d'Afrique des clubs champions, qui a opposé la JSMB à l'Asanté Kotoko du Ghana au stade de l'Unité maghrébine, s'est terminé avec un score de parité (0-0). Un score qui n'arrangera pas la suite de l'aventure Africaine du club Béjaouie s'est laissé piéger à home.

En effet, la rencontre d'avant-hier au stade de l'Unité maghrébine de Béjaia a été une occasion ratée pour la JSMB de ne pas profiter de l'avantage pour jouer face à son propre public. Les verts et rouge était timorés et frileux face à une équipe Ghanéenne de grande notoriété et très expérimentée mais, de l'avis des connaisseurs, n'a pas montré un grand jeu et était facilement prenable.

Une équipe visiteuse qui s'est con-

tentée d'une tactique de défense payante en arrachant un score nul qui jouera en son avantage en perspective du match retour du 7 avril prochain à Kumasi. C'est ce qu'a signifié clairement l'entraîneur Didier Dramani qui n'a pas pris de risque à Béjaia en voulant "limiter les dégâts", dira-t-il en substance face aux poulains de l'Italien Gianni Solinas qui ont manqué de concentration et d'audace.

La JSMB avait pourtant fait un bon début de rencontre, en se procurant deux occasions nettes de scorer par l'intermédiaire de Zerara, qui a vu son tir repoussé par le gardien ghanéen, et par Mebarakou, qui, d'une tête piquée, touche la lucarne gauche. Mais la suite de la première partie a été largement dominée par les visiteurs.

De retour de pause Citron, la se-

conde période a été monotone avec un niveau très faible et la défense de Kotoko a été efficace jusqu'aux dernières minutes avec notamment les occasions ratées respectivement de Mebarakou 82', Mebaraki 83' et Zerara 87'.

En somme, c'est une rencontre qui s'est achevée avec un score qui arrangerait plus les Ghanéens pour le match retour dans 15 jours, marquée par des occasions infructueuses et une domination stérile. Les Verts et rouge ont désormais du pain sur la planche pour la suite de l'aventure africaine, un optimisme affiché par l'entraîneur Gianni Solinas en déclarant que «la qualification ne nous échappera pas», et ce, tout en reconnaissant qu'il n'avait pas beaucoup de solutions face à l'Asanté Kotoko.

H.S.

C'EST SON QUATRIÈME MANDAT

Mustapha Berraf nouveau président du Comité olympique algérien

Mustapha Berraf a été élu nouveau président du Comité olympique algérien (COA) pour le mandat olympique 2013-2016, à l'issue de l'Assemblée générale électorale (AGE) qui s'est déroulée samedi au niveau du siège du COA à Ben Aknoun (Alger).

Berraf a récolté 104 voix contre 31 pour son adversaire Mohamed Bouabdallah. Il succède au poste du président du COA, à Rachid Hanifi, dont le mandat a pris fin.

M. Berraf, 59 ans, est un ex-basketteur international et a déjà été président du COA en (1996-1998, 2001-2004 et 2005-2009). Il occupe actuellement le poste de 1er vice-président de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA), chargé du règlement des conflits et des relations internationales du domaine sportif.



Berraf veut "éviter les erreurs du passé"

Mustapha Berraf, élu samedi à la tête du Comité olympique algérien (COA), effectue son retour aux affaires de cette institution sportive pour un quatrième mandat, avec l'ambition d'adopter une politique de renouveau et de restructuration. "Je m'engage à assurer la stabilité et la redynamisation de l'activité du COA. Je tiens, aussi, à remercier les membres de l'assemblée générale qui m'ont accordé leur confiance", a affirmé Berraf à l'issue de son élection, précisant qu'il tâchera d'"éviter les erreurs du passé". A la faveur de son expérience dans la gestion de l'instance olympique, Berraf a arrêté un programme constitué de quatre trajectoires, qui a fini par séduire les membres de l'assemblée générale.

"En premier lieu, j'insiste sur la bonne gouvernance et une meilleure gestion au niveau du COA qui a connu cette année un rejet des bilans moral et financier et des réserves importantes du commissaire aux comptes, ce qui n'était jamais arrivé auparavant", a-t-il souligné dans un entretien à l'APS, à l'occasion de la présentation de son programme.

Le nouveau patron du COA, qui succède au Dr Rachid Hanifi, s'engage à prendre toutes les décisions nécessaires pour que les femmes reprennent leurs véritables places dans le mouvement sportif algérien, rappelant qu'il y avait des athlètes dames qui ont honoré au plus haut niveau le sport algérien, telles que Hassiba Boul-

merka, Nouria Benida-Merah ou encore Soraya Haddad.

Berraf envisage de lancer deux grands pôles d'élite pour 2016 et 2020, même s'il reconnaît que pour la première échéance, les choses seront difficiles à réaliser.

"Il vaut mieux parler de 2020 car en trois ans, c'est difficile de reconstituer des effectifs de niveau mondial. D'ici à 2020, nous avons toutes les aptitudes et les potentialités pour conjurer nos forces et nos efforts pour aller dans une démarche harmonieuse et stratégique", a-t-il ajouté, ne cachant pas ses appréhensions par rapport aux fois passées, "car la situation n'est pas reluisante et le mouvement sportif a été entredéchiré par plusieurs problèmes".

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE GOLF

Slim Othmani nouveau président

M. Slim Othmani est le nouveau président de la Fédération algérienne de Golf (FAG), pour un mandat olympique de quatre années (2013-2016), sur décision de la commission nationale de renouvellement des fédérations, a-t-on appris vendredi auprès du secrétaire général de l'instance fédérale. Lors de l'assemblée électorale de la FAG, M. Othmani Slim, l'unique candidat à la présidence de la Fédération algérienne de Golf (FAG), n'avait pu obtenir la majorité des voix des votants (12 voix pour et 12 voix contre) sur les 24 exprimées. Face à ce cas de figure, et en application des statuts de l'instance fédérale, la commission nationale de renouvellement des fédérations a décidé de "valider, la liste unique présente lors de l'AG électorale, à sa tête M. Slim Othmani, candidat à la présidence", a déclaré à l'APS, le secrétaire général de la FAG, M. Youcef Yakhlef. " L'article 58 des

statuts de la Fédération de Golf ne prévoit un second tour, que lorsqu'il y a égalité de voix entre deux listes de candidat. Or, dans l'actuel cas de figure il n'y a qu'une seule liste. L'AG ne pouvait se prononcer et la décision est revenue à la commission nationale de renouvellement des fédérations", a précisé M. Yakhlef. " Je suis un sportif confirmé, et mon élection est un retour aux choses du sport. Je suis venu avec un programme ambitieux qui compte énormément sur l'apport de toute la famille du golf, un sport qui a ses caractéristiques spécifiques, nécessitant beaucoup d'efforts. Je compte également beaucoup sur le talent et le savoir-faire des techniciens algériens exerçant un peu partout, pour nous aider à élever le niveau de notre discipline pour laquelle on aspire un avenir radieux", a déclaré à l'APS, M. Slim Othmani, Président du Conseil d'administration de NCA Rouiba. M. Othmani (56

ans), connu dans le milieu de cette discipline en tant que golfeur, succède ainsi au président sortant de la FAG, Noureddine Djoudi. Outre le candidat Slim Othmani, nouveau président de la FAG, la commission de renouvellement des fédérations a validé la composante du nouveau bureau fédéral qui sera composé de MM. Mustapha Lerari, Larbi Khodja, Abdelkrim Zekraoui, Ali Lerari, Omar Lakel Alyassa et Nabil Karfas. Le cas du 7è candidat au poste de membre du BF, Mohamed Fouad Guerdra, absent lors de l'AG électorale, sera "également traité par la même commission du MJS", a ajouté le SG de la Fédération algérienne de Golf (FAG). Rappelons que lors de l'AG électorale tenue le 10 mars à l'ISTS de Dély Brahim (Alger), le candidat M. Guerdra avait été éliminé de la course, par le représentant du MJS à l'AGE, Malek Sidi Maamar, en application de la réglementation en vigueur.

CYCLISME- TOUR D'ALGÉRIE 2013

L'Espagnol De La Parte Victor, maillot orange de la dernière minute

L'Espagnol De La parte Victor de l'équipe grecque "SP Tableware" a remporté vendredi à Constantine le maillot orange du Tour d'Algérie cycliste 2013, après avoir arraché la victoire de la cinquième et dernière étape devant le Turc Sayar Mustapha et l'Allemand Schumacher Stefan. A l'issue de la cinquième et dernière étape, course entre Mila et Constantine sur un parcours de 124 kilomètres, l'Espagnol a dominé tous ses adversaires dans la partie finale repoussant au classement général individuel le Turc Sayar Mustapha à 1'56 mais aussi l'Allemand Schumacher Stefan à 7'36. Le Marocain Ablouache Said s'est emparé du maillot vert du meilleur sprinteur, tandis que le maillot du meilleur espoir (blanc) est revenu également au Marocain Ait El Abadia Anass. Le maillot à pois du meilleur grimpeur a été conservé par le Turc Sayar Mustapha. Au classement général par équipe, la victoire finale est revenue à l'Equipe grecque "SP Tableware" devant l'Equipe danoise "Christina Watches" et la sélection nationale du Maroc. Cette cinquième étape a tenu finalement toutes ses promesses, où les amateurs de la petite reine ont dû assister à un spectacle "hors catégorie", à travers le décor dont jouit la wilaya de Mila et son barrage "Beni-Haroun", qui a impressionné les délégations étrangères présentes dans cette 3e édition du Tour d'Algérie. Le début de l'étape a été marqué par une échappée menée dès le premier kilomètre par un trio de coureurs composé de De La parte Victor, le nouveau maillot orange du TAC-2013, le Turc Sayar Mustapha et l'Algérien Belmokhtar Abdelkader (GS pétrolier). Au sommet de Terai Bainen, situé à 25 Km de la ligne de départ, les deux coureurs ont lâché l'Algérien qui n'arrivait plus à mener cette ascension classée 1ère catégorie, et ils ont réussi à prendre jusqu'à 2'50 sur le peloton, mené par le maillot orange, Schumacher Stefan. A Hama Bouziane (101 Km), trois coureurs dont les deux premiers du classement général, à savoir Schumacher Stefan et Zaballa Constantin, ont décidé de mener une contre-attaque, mais c'était sans compter sur le duo de tête qui a réussi à prendre 5'10 sec sur les deux poursuivants. A l'entrée de Constantine, l'Espagnol a déclenché une dernière accélération qui a laissé son coéquipier de l'échappée, Sayar Mustapha sans réaction, et a terminé seul la fin de l'étape, disputée en boucle (trois tours).



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BECHAR

Direction de l'Administration Locale
NIF: 099108019040036/01

AVIS D'INFRUCTUOSITE D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

Le wali de la wilaya de Bechar, Direction de l'Administration Locale, informe que l'avis d'appel d'offres national restreint, N°: 21/DAL/2013 concernant le projet

«LA RÉALISATION D'UNE SÛRETÉ DE DAÏRA À ABADLA» LOT (01): SIÈGE DE SÛRETÉ, LOT (02): VRD

est déclaré infructueux pour le motif suivant: une seule offre pré qualifiée conformément à «l'article 44» du décret présidentiel N°10/236 du 07.10.2010 modifié et complété, portant la réglementation des marchés publics.

LE WALI

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°3443/31 17/03/2013

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME

DIRECTION DE LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE RELIZANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°22/ DLEP/2013

La Direction du Logement et des Equipements Publics (DLEP) de la Wilaya de Relizane, dont le N°.IF. (000148019004353) lance le présent avis d'appel d'offres national restreint pour :

**PROJET : RÉALISATION D'UN SIÈGE D'INSPECTION TERRITORIALE DU COMMERCE
À MAZOUNA.
LOT N°01 : BLOC SIÈGE
LOT N°02 : RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE ET INFORMATIQUE
LOT N°03 : ALARME INCENDIE**

- Les entreprises intéressées peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Direction du Logement et des Equipements publics de la wilaya de Relizane (service des équipements publics bureau des marchés).

Les offres accompagnées des pièces réglementaires en cours de validité.

- OFFRE TECHNIQUE (A) : l'offre technique doit comprendre le dossier suivant :

- 1- Déclaration à souscrire dûment datée et signée.
- 2- Copie du certificat de qualification en bâtiment- activité principale (catégorie 03 ou plus) pour le lot N°01 les lots (2-3) pour les entreprises créées dans le cadre des dispositifs de l'A.N.S.E.J et la C.N.A.C qui ont le RC portant les codes réseau téléphonique, informatique et alarme incendie.
- 3- Références professionnelles de l'entreprise justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres de l'ouvrage.
- 4- Extrait de casier judiciaire n°03 du gérant, du directeur général de l'entreprise installée en Algérie en cours de validité.
- 5- Copie d'immatriculation fiscale, copie légalisée.
- 6- Extrait de rôle.
- 7- Statut de l'entreprise (personne morale).
- 8- Attestations de mise à jour fiscales pour les soumissionnaires (CNAS, CASNOS, CACOBATH, extrait de rôle) en cours de validité.
- 9- Bilans financiers des 3 dernières années dûment certifiés par le commissaire au compte et visés par les services des impôts compétents pour les entreprises algériennes.
- 10- Listes des moyens matériels à mettre en œuvre pour la réalisation du projet, justifiées par des cartes grises pour le matériel roulant ou factures d'achat pour le matériel non roulant + police d'assurance.
- 11- Listes des moyens humains à mettre en œuvre pour la réalisation du projet, justifiées par des diplômes et CV ou attestation et affiliation CNAS.
- 12- Délais de réalisation du projet avec un planning d'avancement des travaux.
- 13- Des références bancaires à justifier par l'attestation de solvabilité.
- 14- Déclaration à souscrire dûment remplie datée et signée.
- 15- Cahier des charges portant la mention dans sa dernière page lu et accepté.
- 16- Attestation de l'accomplissement de la procédure de dépôt légal des comptes sociaux, délivrée par les antennes locales du centre national du registre du commerce conformément à l'article 29 de l'ordonnance n°29-01 du 22/07/2009 portant la loi de finance complémentaire pour 2009, exigée aux entreprises (SARL, EURL, SPA, SNC), personne morale, copie légalisée.
- 17- Déclaration de probité conformément au modèle joint en annexe, dûment datée et signée.
- 18- PV de visite du site.
- 19- Extrait de registre de commerce copie légalisée.

OFFRE FINANCIÈRE (B):

L'offre financière doit comprendre :

- 1- La lettre de soumission remplie, datée et signée.
- 2- Le bordereau des prix unitaires (BPU) rempli et dûment daté et signé.
- 3- Le devis quantitatif et estimatif rempli et dûment daté et signé.

Les offres accompagnées des documents cités dessus doivent être déposées à l'adresse suivante :

**LA DIRECTION DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE
RELIZANE
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
L'ENVELOPPE EXTÉRIEURE DOIT ÊTRE ANONYME, PORTANT UNIQUEMENT LA
MENTION SUIVANTE :**

**«SOUMISSION À NE PAS OUVRIR»
PROJET : RÉALISATION D'UN SIÈGE D'INSPECTION TERRITORIALE DU COMMERCE
À MAZOUNA.
LOT N°01 : BLOC SIÈGE
LOT N°02 : RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE ET INFORMATIQUE
LOT N°03 : ALARME INCENDIE**

- La limite de dépôt des offres est fixée à vingt deux jours (22) à compter de la 1ère parution du présent avis aux quotidiens nationaux ou dans le BOMOP au plus tard à 13H00.

Le présent avis tient lieu de convocation des soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis techniques et financiers qui s'effectuera le même jour à 14H00 au siège de la DLEP le dernier jour de la limite du dépôt des offres conformément au décret présidentiel n°10-236 du 28 Chaoual 1431 correspondant du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre vingt dix jours (90).

- Toute offre incomplète sera purement rejetée.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°31003476 17/03/2013

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU

Wilaya de Mostaganem

Direction des Ressources en Eau
NIF - DREW: 098027019000436

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°01/2013

La Direction des Ressources en Eau de la wilaya de Mostaganem, lance un avis d'appel d'offres national restreint, pour la réalisation des travaux concernant le projet suivant:

**LOT N°07: RÉNOVATION DU COLLECTEUR PRINCIPAL D'ASSAINISSEMENT BOULEVARD
BORDJ AMEUR- (COMMUNE D'AÏN TEDELES).**

Le présent avis s'adresse à toutes les entreprises nationales qualifiées en hydraulique, activité principale catégorie III ou plus.

LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ.

- Un certificat de qualification et de classification activité principale en hydraulique catégorie II ou plus, en cours de validité. - Justification de l'acquisition d'une pelle mécanique, ou d'un rétro chargeur et d'un camion. - Justification de la présence d'un ingénieur d'Etat en hydraulique, ou d'un technicien en hydraulique, ou DUEA. - Ayant réalisé au moins un (01) projet de réalisation de fourniture et pose de canalisation en CAP, PVC ou en béton armé et un linéaire 500 ml ou plus et les seules attestations de bonne exécution des cinq (05) dernières années délivrées par les maîtres d'ouvrages feront foi et seront comptabilisées. - Si le soumissionnaire ayant un plan de charge plus de deux projets et dont le taux physique n'atteint pas 80% de l'un de ces projets, l'entreprise sera écartée.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis, peuvent retirer le dossier d'appel d'offres auprès de la Direction des Ressources en Eau de la wilaya de Mostaganem.

LISTE SOMMAIRE DES PIÈCES EXIGÉES:**1- OFFRE TECHNIQUE:**

- La déclaration à souscrire. - Le cahier des prescriptions spéciales (CPS). - Le certificat de qualification et classification professionnelles. - Mise à jour. - Registre de commerce. - Extrait de rôle. - Casier judiciaire. - Attestation de dépôt légal des comptes sociaux (pour la personne morale le cas échéant). - Déclaration de probité. - Etat de liste des moyens matériels. - Etat de liste des moyens humains.

2- OFFRE FINANCIÈRE:

- Lettre de soumission. - Le bordereau des prix unitaires. - Le détail estimatif et quantitatif.

NB: se référer à l'article 05 de l'instruction aux soumissionnaires pour le détail des pièces exigées.

Toute copie doit être obligatoirement légalisée (légalisation moins de 03 mois).

La durée de préparation des offres est de 15 jours, à compter de la première publication dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), ou dans la presse.

Les offres devront être déposées au niveau du Bureau des Marchés de la Direction des Ressources en Eau de la wilaya de Mostaganem- cité Zaghoul à 09 heures.

L'ouverture des offres aura lieu à 10h00.

L'ouverture des plis techniques et financiers aura lieu au siège de la Direction des Ressources en Eau de la wilaya de Mostaganem, correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié, ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, conformément à l'article 50 alinéa 05 du décret présidentiel N°10/236 du 07.10.2010 modifié et complété, par le décret présidentiel 12-23 du 28.01.2012 portant réglementation des marchés publics.

La durée de validité des offres est de cent onze (105) jours.

Les offres doivent être présentées sous double pli cacheté portant la mention «à ne pas ouvrir» et les références de l'avis suivant.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°3465/31 17/03/2013

www.carrefourdalgerie.com

Placé encore vivant en chambre froide à la morgue

Un Russe de 57 ans a été placé à la morgue près de Pskov (ouest) alors qu'il présentait encore des signes de vie, et y est décédé, ont rapporté mercredi des médias et les forces de l'ordre.

«Le 4 février, un homme de 57 ans a été déclaré mort à son domicile, amené le même jour à la morgue et placé en chambre froide», a indiqué le comité d'enquête dans un communiqué.

Mais «l'examen médico-légal du corps mené le 6 février a montré qu'il était encore vivant lorsqu'il a été amené à la morgue», a indiqué la même source.

Selon le site d'information local pnskovo.ru, «quand le médecin légiste a extrait le corps de la chambre froide, ils ont remarqué des pupilles encore claires et l'absence de taches cadavériques, alors que le corps était encore chaud».

«Le légiste a appelé les médecins de l'hôpital (où se trouve la morgue, NDLR), qui ont constaté que les pupilles réagissaient à la lumière», a ajouté le site.

Le média a précisé que la cham-



bre froide était débranchée à cette saison, en raison des températures extérieures négatives. Le Comité d'enquête a précisé que l'homme était ensuite décédé. L'homme avait initialement été déclaré mort par les services d'urgence après avoir été retrouvé sans connais-

sance à son domicile. Selon l'agence Ria Novosti, de premières vérifications ont établi qu'en l'absence de personnel et de médecins, les proches de personnes décédées plaçaient eux-mêmes les corps en chambre froide dans cette morgue de la région de Pskov.

Une compagnie aérienne retarde un vol pour qu'un passager voit sa mère souffrante



certifié qu'ils feraient tout ce qu'ils pouvaient pour qu'il puisse être à temps à l'hôpital pour voir sa mère. Immédiatement, le pilote du second vol a été prévenu et a retardé le départ de l'avion pour attendre Kerry Drake.

Kerry Drake a été aidé par l'ensemble des employés de la compagnie aérienne United Airlines pour qu'il puisse arriver à temps à l'hôpital dans lequel se trouvait sa mère souffrante.

Les employés de la compagnie aérienne United Airlines ont tout mis en œuvre pour qu'un homme, Kerry Drake, puisse se rendre à l'hôpital où sa mère, souffrante, se trouvait. Le 24 janvier dernier, cet Américain a appris que sa mère, qui souffrait depuis des années de polyarthrite rhumatoïde, était sur le point de décéder. Habitant à San Francisco, a alors immédiatement réservé un vol pour Lubbock, au Texas aux Etats-Unis, une ville située à plus de 2 200 kilomètres de son lieu d'habitat. Ce vol n'était pas direct. En effet, Kerry Drake avait une correspondance de quarante minutes à Houston, au Texas.

ENVAHI PAR L'ÉMOTION

Lorsqu'il a appris que son premier vol était retardé, l'homme a pensé qu'il ne pourrait pas voir sa mère à temps. Il a alors commencé à pleurer et à se mettre dans tous ses états. Les employés de la compagnie aérienne l'ont alors réconforté du mieux qu'ils pouvaient et lui ont

Cette information parvenant à ses oreilles, Kerry Drake n'a pas pu retenir son émotion : «J'étais emporté par l'émotion» a-t-il déclaré à CNN. Les employés de la compagnie aérienne ont même œuvré pour que les bagages de Kerry Drake lui parviennent à temps.

UN DERNIER MOMENT DE LUCIDITÉ

Arrivé à l'hôpital de Lubbock, Kerry Drake raconte que sa mère «a ouvert les yeux, et je pense qu'elle m'a reconnu. Vers quatre heures du matin, elle a vraiment eu un moment de lucidité, un dernier éclat. Malheureusement, ce fut son dernier» a expliqué le Californien.

Kerry Drake est bien entendu très malheureux de la disparition de sa mère, mais est véritablement reconnaissant envers les employés de United Airlines. Après cette histoire, il s'est empressé d'écrire une lettre à la compagnie aérienne pour remercier toutes les personnes qui se sont dévouées et qui ont œuvré pour qu'il puisse voir sa mère à temps. «Nos employés ont vraiment travaillé ensemble ce jour pour aider ce voyageur» a déclaré Megan McCarthy, la porte-parole d'United Airlines.

Erreur à la morgue, il enterre la mauvaise personne

Un homme a eu une drôle de surprise en s'apercevant que la femme qu'il venait d'enterrer n'était pas la sienne. L'entreprise de pompes funèbres a reconnu son erreur, les employés avaient inversé deux cadavres.

Evan Davidson vivait avec sa femme, Darlene, depuis 51 ans, en Californie aux Etats-Unis, lorsque celle-ci est décédée. Mais lorsqu'il s'est rendu aux pompes funèbres pour veiller le corps de son épouse, le septuagénaire a eu une drôle de surprise. «Je l'ai regardée et j'ai dit qu'elle ne ressemblait pas à ma femme», confie-t-il à KABC-TV. «Les employés m'ont répondu que c'était probablement parce qu'elle avait embaumée et qu'elle était très malade».

A moitié convaincu, Evan Davidson a finalement accepté d'enterrer le corps qu'on lui présentait comme étant celui de son épouse, décédée le 1er mars dernier à la suite d'une crise cardiaque. Mais trois jours après les funérailles, il a reçu un étrange coup de fil de la part de l'entreprise de pompes funèbres. «Un homme m'a demandé de venir identifier un corps», explique-t-il. Une autre famille venait, en effet, également d'affirmer que le corps n'était pas celui de leur proche. Evan Davidson s'est immédiatement rendu sur les lieux et là, surprise. «J'ai vu ma femme et ce fut un grand choc», avoue-t-il.

L'entreprise de pompes funèbres a présenté ses plus plates excuses et a décidé de prendre tous les coûts liés à la seconde inhumation à sa charge. Un geste commercial qui n'apaise en rien la colère d'Evan Davidson, qui a décidé d'engager des poursuites.

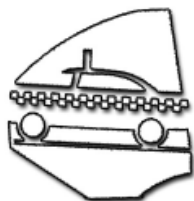
Un livre minuscule, illisible à l'oeil nu



L'un des plus grands imprimeurs japonais, Toppan Printing, a présenté mercredi un livre minuscule illustré, intitulé «Fleurs de saison», dont les caractères sont si microscopiques qu'ils sont illisibles à l'oeil nu.

Chacune des 22 pages carrées de cet ouvrage miniature ne dépassent pas 0,75 mm de côté, contre 0,90 mm pour le micro-livre russe actuellement reconnu comme le plus petit du monde par le Guinness des records. «Les caractères minuscules et les illustrations de fleurs sont parfaitement imprimés et l'on peut les voir avec une loupe», a précisé l'imprimeur Toppan dans un communiqué. «Les caractères mélangent les deux syllabaires japonais (hiragana et katakana), les idéogrammes (kanji) et l'alphabet», précise encore Toppan qui a exploité pour ce faire des technologies de pointe utilisées pour l'impression de titres financiers.

Toppan, qui a commencé à fabriquer des «micro-livres» en 1964, avait déjà détenu la palme de champion du monde de cette spécialité en 2000 avec un ouvrage de 0,95 mm de côté.



VITAM



CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE MESRA CENTRE ROUTE DE MANSOURAH

WILAYA DE MOSTAGANEM

TEL 045 22 25 68 – FAX 045 22 30 54

POUR VOTRE SECURITE
LE CONTROLE
TECHNIQUE
AUTOMOBILES EN TOUTE
SIMPLICITE

ASSURANCE
CONFIANCE EN SOI



CONTROLLER LE VEHICULE
ASSURER LA VIE

OBTENIR L'EXPERIENCE
C'EST LE TEMPS

IDENTIFICATION
FREINAGE
DIRECTION
VISIBILITE
ECLAIRAGE
SIGNALISATION
LIAISON SOL
STRUCTURE
CARROSSERIE
EQUIPEMENTS
ORGANES MECANIQUES
POLLUTION
NIVEAU SONORE

الإشارة
الإشارة
هيكل السيارة
أعضاء ميكانيكية
التعريف
الفرملة
التوجيه
الرؤية



Guy Ritchie, Christopher Nolan, Guillaume Canet : qui réalisera James Bond 24 ?

Barbara Broccoli est dévastée par le refus de Sam Mendes de rempiler après Skyfall ; il faudra bien pourtant s'en remettre et trouver son digne successeur pour réaliser Bond 24. Auréolé de ses Oscars et de la réussite de sa cérémonie d'ouverture des J.O. de Londres pour laquelle il a rassemblé Sa Majesté et son serviteur secret, Danny Boyle aurait pu consoler la productrice de la saga 007. Mais non : « ces films ne sont simplement pas pour moi » a décrété le réalisateur de Trainpotting lors d'un festival à Austin. Avec ces deux pointures du cinéma britannique hors jeu, vers qui les producteurs peuvent-ils se tourner ?

AU SERVICE DE SA MAJESTÉ : LES FAVORIS ANGLAIS

Nolan, Fincher, Tarantino ? Non, selon les bookmakers anglais, le favori dans la course au 007 serait Guy Ritchie. Le réalisateur de Snatch présente en effet deux atouts essentiels pour s'emparer de Bond : il est britannique et a relancé avec succès les aventures d'un autre monument de la littérature anglaise sur grand écran, Sherlock Holmes.

Les probabilités désignent ensuite Martin Campbell, auteur de GoldenEye, le retour de Bond dans la peau de Pierce Brosnan, et Casino Royale, le premier 007 avec Daniel Craig – les deux derniers reboots en date. Un gros atout dans la mesure où la fin de Skyfall annonce un retour aux origines du héros de Ian Fleming, mais qui ne devrait pas suffire maintenant qu'un « auteur » est rentré dans la course. Étrangement, les parieurs anglais ne semblent pas miser sur Christopher Nolan, grand prêteur du « blockbuster intelligent » à qui le nouveau 007 doit beaucoup et qui a ouvertement exprimé son désir de se frotter à la saga.

On pourrait alors parier sur Matthew Vaughn : il est anglais, a déjà tourné avec Daniel Craig (Layer Cake), et a rebooté une franchise avec X-Men Le Commencement. Mais comparé au classicisme de Sam Mendes, le style du réalisateur de Kick-Ass n'est-il pas trop pop pour les bureaux feutrés du MI6 ? On pense alors au shakespearien Kenneth Branagh qui, depuis Hamlet et Beaucoup de bruit pour rien est passé du côté blockbuster avec Thor et, encore plus proche du sujet, l'espion américain Jack Ryan, dont il relance actuellement les aventures. Paul Greengrass, qui a fait de Jason Bourne un espion presque aussi célèbre que son collègue anglais outre-Atlantique, pourrait du coup lui disputer le job. Les quatre Harry Potter de David Yates ont prouvé qu'il pouvait s'inscrire dans une franchise, et son adaptation de la série BBC State of Play (Jeux de pouvoir), qu'il pouvait se frotter aux intrigues politiques. Quant à Sir Ridley Scott, sa filmo



montre qu'il peut tout réaliser ou presque.

L'ANGLETERRE NE SUFFIT PAS : LES CANDIDATS AMÉRICAINS

Si les gardiens du temple bondien consentent à regarder hors des frontières de l'Empire britannique comme ils le font à l'occasion, l'horizon s'élargit. David Fincher, qui a récemment dirigé Daniel Craig dans Millenium et a déjà dû s'adapter à une franchise (Alien 3), est un des meilleurs candidats américains pour le job.

Un job qui pourrait aussi faire sortir Steven Soderbergh de sa retraite annoncée en lui offrant l'occasion de faire son Man from U.N.C.L.E., projet d'adaptation de la série Des agents très spéciaux avorté. Auréolé de sa nouvelle gloire, Ben Affleck n'est du coup pas un candidat absurde, d'autant moins que sa filmo de cinéaste fait de lui un professionnel de l'adaptation et du polar. Mais dans la mesure où il aurait récemment refusé des projets d'envergure (Man of Steel et Justice League), le réalisateur d'Argo accepterait-il la mission ? Tant qu'à spéculer, imaginons l'impensable : une femme aux commandes d'un

Après Pompéi, Paul W.S Anderson s'attaquera à Resident Evil 6



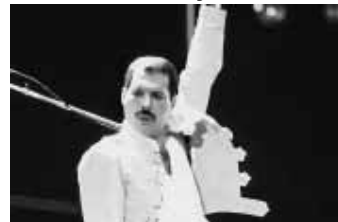
lisateur et producteur emblématique de Resident Evil – vient de confirmer à Empire qu'il reviendra aux commandes de ce n°6. A priori, il vient de décider de réaliser Resident Evil 6 pour conclure la deuxième trilogie. Et peut-être même, la dernière. Milla Jovovich – la femme d'Anderson – sera elle aussi de retour dans le rôle d'Alice, la tueuse de zombies. Si la saga s'essouffle d'un point de vue scénaristique – sans compter que les films n'ont pas du tout la même ambiance que le jeu vidéo – les spectateurs continuent de venir voir les films – RE5 a engendré 221 millions de dollars de recettes dans le monde. Alors est-ce que ce sixième volet sera réellement le dernier comme Anderson a l'air de nous le laisser entendre ? On n'est jamais à l'abri d'un come-back si cette suite est un succès.

Bond. Seule Kathryn Bigelow pourrait relever le défi, forte de ses Oscars et de son expérience du film d'action – avec Jessica Chastain en Bond girl ? Sans oublier l'homme de toutes les short lists hollywoodiennes, celui qui porte désormais deux énormes franchises sur les épaules : J.J. Abrams. Jamais deux sans trois ?

TOUT EST PERMIS : LES INVRAISEMBLABLES

Et si tous les susmentionnés n'entraient jamais dans la course ? On pourrait alors rêver au Bond de Nicolas Winding Refn avec Ryan Gosling dans la peau du méchant. Après tout, c'est un peu grâce à lui si Mads Mikkelsen, qu'il a révélé dans sa trilogie Pusher, fut celui de Casino Royale. Encore moins probable mais d'autant plus désirable, 007 par Tomas Alfredson, le prodige venu du froid dont le Morse a bouleversé le genre vampirique, et qui est sans doute l'auteur du meilleur film de 2012. Dans La Taupée, le cinéaste suédois adaptait le roman complexe de John LeCarré pour en faire un sublime film d'espionnage seventies froid et austère, un anti James Bond qui pourrait nourrir la réorientation nolanienne du personnage de Ian Fleming. Mais la France dans tout ça ? Avec ses OSS 117, Michel Hazanavicius parodiait la saga autant qu'il lui rendait hommage ; le cinéaste oscarisé pourrait-il refuser de prendre le genre au sérieux ? On connaît en tous cas la réponse de Guillaume Canet, qui a confié au Figaro l'excitation que lui procure l'idée, tout en restant lucide : « Je trouve ça bien que les producteurs fassent appel à des auteurs comme Sam Mendes... Mais à mon avis, ils en ont d'autres que moi sous le pied ! ». On peut toujours rêver, monsieur Canet.

Tom Hooper : des Misérables à Freddie Mercury



Le réalisateur britannique s'attaquerait bien à la vie du chanteur de Queen à la place de Stephen Frears.

Le guitariste du groupe Queen, Brian May, avait annoncé lui-même la mise en route d'un biopic sur Freddie Mercury en 2010. Très vite, le choix s'est porté sur l'acteur Sacha Baron Cohen pour incarner le chanteur charismatique et extravagant et sur Stephen Frears, le réalisateur de The Queen, pour réaliser le long-métrage. Mais aujourd'hui, Deadline révèle que ce n'est plus Frears qui va réaliser le biopic mais Tom Hooper, le metteur en scène du Discours d'un roi et des Misérables.

Plus précisément, le réalisateur serait en négociations finales avec la Paramount. Il faut dire que depuis le carton mondial des Misérables – plus de 420 millions de dollars de recettes dans le monde, le studio doit l'avoir à la bonne. De plus, avec ses 3 Oscars à la dernière cérémonie plus ses 4 statuettes remportées pour Le Discours d'un roi en 2011, Hooper fait partie de ces cinéastes en pleine gloire, valeurs sûres pour les studios. Concernant le biopic, le scénario sera écrit par Peter Morgan (The Queen) et retracera les premières années du groupe jusqu'à leur succès planétaire. Côté casting, seul Sacha Baron Cohen a signé pour l'instant. L'acteur retrouvera donc Tom Hooper après son rôle dans Les Misérables.

Emma Watson dans Fifty Shades of Grey ?

Un groupe d'internautes a réussi à hacker le studio Constantin film et aurait découvert des documents révélant le rôle d'Anastasia Steele.

Voilà un moment qu'Emma Watson fait partie de la short-list pour jouer Anastasia Steele dans Fifty Shades of Grey. Nous apprenions récemment que Mila Kunis ne jouerait pas dans le film et qu'Universal faisait de cette adaptation une de ses priorités pour l'année à venir. Et pourtant, le projet traîne... Aujourd'hui, grâce à un groupe de hackers, il se pourrait bien que nous en sachions bien plus. Alors que l'actrice – que nous verrons bientôt dans The Bling Ring de Sofia Coppola – avait déclaré qu'elle n'était pas impliquée dans le projet, un groupe d'internautes a hacké le serveur du studio Constantin film et révélé plusieurs documents. Emma Watson serait donc rattachée au projet et jouerait Anastasia Steele, l'étudiante naïve embarquée dans une relation SM avec le milliardaire Christian Grey.

Peut-on prendre cette nouvelle au sérieux ? Certes, la méthode n'est pas habituelle (et elle fait polémique !), mais The Hollywood Reporter, le site qui évoque le piratage informatique souligne que ces hackers – qui ressemblent à s'y méprendre aux Anonymous – ont précédemment réussi quelques coups d'éclat comme prendre les numéros de téléphone et les numéros de carte bancaire de Beyoncé et Kanye West. Leur succès est grandissant sur Twitter et leurs révélations – comme celle de Watson – sont prises au sérieux par des sites majeurs comme THR.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DE LA WILAYA DE SIDI BEL ABBESAVIS D'APPEL D'OFFRE
NATIONAL RESTREINT

NIF : 099022015035730

Le wali de la wilaya de Sidi Bel Abbes, représenté par le directeur de la jeunesse et sports de la wilaya de Sidi Bel Abbes lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :

LA RÉALISATION D'UN CENTRE RÉGIONAL DE REGROUPEMENT DES ÉQUIPES NATIONALES À SIDI BEL ABBES.
LOT : REVÊTEMENT EN SOL AU NIVEAU DU BLOC HÉBERGEMENT.

Les entreprises qualifiées en bâtiment, intéressées par le présent avis, peuvent soumissionner et retirer les cahiers des charges auprès du bureau d'étude Bououa Ahmed, 18 avenue de la Macta à Sidi Bel Abbes contre paiement de 2000,00 DA.

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes :**1- OFFRE TECHNIQUE :**
- Déclaration à souscrire. - Registre de commerce (légalisé). - Certificat de qualification (activité principale dans le domaine de bâtiment). - Statut de l'entreprise. - Extrait de rôle (original) apuré. - Carte d'immatriculation fiscale. - Attestation de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATH en cours de validation (originale). - Casier judiciaire du gérant ou du directeur (l'originale). - Références professionnelles (attestation de bonne exécution avec indication du montant des projets réalisées). - Copies des marchés et des contrats. - Moyens matériels, avec carte grise et assurance ou bail de location. - Moyens humains. - Bilan fiscal des trois (03) dernières années (visés). - Références bancaires ou relevés bancaires. - Planning de réalisation des travaux. - Le cahier des prescriptions spéciales (signature et cachet).**2- OFFRE FINANCIÈRE**

- La soumission (signature et cachet). - Le bordereau des prix unitaires (signature et cachet). - Le devis quantitatif et estimatif (signature et cachet). - Le délai d'exécution.

Les offres techniques et financières, doivent être contenues dans deux (02) enveloppes et ne comportent que les mentions suivantes :

ENVELOPPE N°01 : « OFFRE TECHNIQUE »
ENVELOPPE N°02 : « OFFRE FINANCIÈRE »

Les deux offres doivent être contenues dans une seule enveloppe anonyme qui ne portera que la mention suivante :

A NE PAS OUVRIR**« LA RÉALISATION D'UN CENTRE RÉGIONAL DE REGROUPEMENT DES ÉQUIPES NATIONALES À SIDI BEL ABBES ».**
LOT : REVÊTEMENT EN SOL AU NIVEAU DU BLOC HÉBERGEMENT.

Les offres doivent être déposées et non envoyés par voie postale à l'adresse du maître de l'ouvrage figurant sur l'avis d'appel d'offre à la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Sidi Bel Abbes.

La durée de préparation des offres est fixée à 20 jours à compter de la date de la signature du présent avis d'appel d'offre avant 12h00, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 110 jours à compter de la date de dépôt des offres.

L'ouverture des plis est prévue le dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14h00, les soumissionnaires sont invités à y assister.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°3531/31 17/03/2013

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DE LA WILAYA DE SIDI BEL ABBESAVIS D'APPEL D'OFFRE
NATIONAL RESTREINT

NIF : 099022015035730

La direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Sidi Bel Abbes lance un avis d'appel d'offre national restreint pour :

LA RÉALISATION D'UN CENTRE RÉGIONAL DE REGROUPEMENT DES ÉQUIPES NATIONALES À SIDI BEL ABBES.
LOT N°03 : ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR ET ALIMENTATION ÉLECTRIQUE

Les entreprises qualifiées, intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau d'études : « Bououa Ahmed » sis au 18, avenue de la Macta Sidi Bel Abbes contre paiement de deux mille dinars (2000,00 DA).

Les offres doivent être accompagnées par des pièces réglementaires suivantes :**1- Le premier pli concernant l'OFFRE TECHNIQUE doit comprendre :**
1- Déclaration à souscrire selon le modèle bien renseigné, datée et signée. 2- Déclaration d'existence. 3- Attestation d'activité. 4- Registre de commerce nouvelle immatriculation (photocopie légalisée). 5- Extrait du casier judiciaire du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et pour le gérant ou le directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société (joindre l'original moins de trois mois). 6- Copie du certificat de qualification et classification professionnelle (activité principale bâtiment catégorie 02 ou plus) comme activité principale dans les domaines : - Code électrique : pour le lot N°03 : éclairage extérieur et alimentation électrique) dûment valide (photocopie légalisée). 7- Statut de l'entreprise et modificatifs le cas échéant. 8- Le délai et planning d'exécution des travaux similaires des travaux objet du marché. 9- Attestations de bonnes exécutions des travaux similaires délivrés par les maîtres de l'ouvrage. 10- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés commerciales (SARL, EURL, SNC, SPA) photocopie légalisée. 11- Liste des moyens matériels destinés à ce projet, accompagnée par des justifications (cartes grises pour le matériel roulant, factures d'achat pour le matériel non roulant ou contrat de location notarié pour le matériel loué). 12- Liste des moyens humains visés par la CNAS cachetée et signée et les CV et diplôme de l'encadrement engage l'entreprise assorti des états des services détaillés. 13- Extrait de rôle apuré avec échéancier de l'entreprise et numéro d'immatriculation fiscale (copie légalisée). 14- Attestation de mise à jour : CNASAT, CASNOS, CACOBATH de l'entreprise valide (copie légalisée). 15- Les bilans financiers des 03 dernières années certifiés par un commissaire au compte et visés par les services des impôts (copie légalisée). 16- Le cahier des prescriptions communes, des clauses administratives générales (signé et cacheté). 17- Déclaration de probité selon le modèle rempli, datée et signée. 18- Le NIF.
NB : Les soumissionnaires doivent remettre un dossier lisible, légalisé et en cours de validité.**Le deuxième pli contenant l'OFFRE FINANCIÈRE doit comprendre :**

- La lettre de soumission (voir CPS) bien renseigné, daté et signé. - Le bordereau des prix unitaires (voir CPS) rempli, daté et signé. - Le devis quantitatif et estimatif (voir CPS) rempli, daté et signé.

Les offres technique et financière doivent être contenues dans deux enveloppes et ne comportent que les mentions suivantes :

ENVELOPPE N°01 : OFFRE TECHNIQUE
ENVELOPPE N°02 : OFFRE FINANCIÈRE

Les enveloppes devront être cachetées dans une deuxième enveloppe extérieure anonyme, l'enveloppe extérieure portera de façon apparente au dessus de l'adresse de l'administration l'inscription suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT**LA RÉALISATION D'UN CENTRE RÉGIONAL DE REGROUPEMENT DES ÉQUIPES NATIONALES À SIDI BEL ABBES.**
LOT N°03 : ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR ET ALIMENTATION ÉLECTRIQUE

Les offres doivent être déposées et non envoyées par voie postale à l'adresse du maître de l'ouvrage figurant sur l'avis d'appel d'offre à la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Sidi Bel Abbes.

La durée de préparation des offres est fixée à 20 jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP avant 12h00 si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 110 jours à compter de la date de dépôt des offres. L'ouverture des plis est prévue le dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14h00, les soumissionnaires sont invités à y assister.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°3532/31 17/03/2013

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME

DIRECTION DE LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE RELIZANEAVIS D'APPEL
D'OFFRES NATIONAL
RESTREINT N°20/
DLEP/2013

La Direction de Logement et des Equipements Publics (DLEP) de la Wilaya de Relizane, dont le N°.IF. (000148019004353) lance le présent avis d'appel d'offres national restreint pour :

PROJET : RÉALISATION D'UN SIÈGE D'INSPECTION TERRITORIALE DU COMMERCE À AMMI MOUSSA.

LOT N°01 : BLOC SIÈGE

LOT N°02 : RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE ET INFORMATIQUE

LOT N°03 : ALARME INCENDIE

- Les entreprises intéressées peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Direction du Logement et des Equipements publics de la wilaya de Relizane (service des équipements publics bureau des marchés).

Les offres accompagnées des pièces réglementaires en cours de validité.

- OFFRE TECHNIQUE (A) : l'offre technique doit comprendre le dossier suivant :

- 1- Déclaration à souscrire dûment datée et signée.
- 2- Copie du certificat de qualification en bâtiment- activité principale (catégorie 03 ou plus) pour le lot N°01 Les lots (2-3) pour les entreprises créées dans le cadre des dispositifs de l'A.N.S.E.J et la C.N.A.C qui ont le RC portant les codes réseau téléphonique, informatique et alarme incendie.
- 3- Références professionnelles de l'entreprise justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres de l'ouvrage.
- 4- Extrait de casier judiciaire n°03 du gérant, du directeur général de l'entreprise installée en Algérie en cours de validité.
- 5- Copie d'immatriculation fiscale, copie légalisée.
- 6- Extrait de rôle.
- 7- Statut de l'entreprise (personne morale).
- 8- Attestations de mise à jour fiscales pour les soumissionnaires (CNAS, CASNOS, CACOBATH, extrait de rôle) en cours de validité.
- 9- Bilans financiers des 3 dernières années dûment certifiés par le commissaire au compte et visés par les services des impôts compétents pour les entreprises algériennes.
- 10- Listes des moyens matériels à mettre en œuvre pour la réalisation du projet, justifiées par des cartes grises pour le matériel roulant ou factures d'achat pour le matériel non roulant + police d'assurance.
- 11- Listes des moyens humains à mettre en œuvre pour la réalisation du projet, justifiées par des diplômes et CV ou attestation et affiliation CNAS.
- 12- Délais de réalisation du projet avec un planning d'avancement des travaux.
- 13- Des références bancaires à justifier par l'attestation de solvabilité.
- 14- Déclaration à souscrire dûment remplie datée et signée.
- 15- Cahier des charges portant la mention dans sa dernière page lu et accepté.
- 16- Attestation de l'accomplissement de la procédure de dépôt légal des comptes sociaux, délivrée par les antennes locales du centre national du registre du commerce conformément à l'article 29 de l'ordonnance n°29-01 du 22/07/2009 portant la loi de finance complémentaire pour 2009, exigée aux entreprises (SARL, EURL, SPA, SNC), personne morale, copie légalisée.
- 17- Déclaration de probité conformément au modèle joint en annexe, dûment datée et signée.
- 18- PV de visite du site.
- 19- Extrait de registre de commerce copie légalisée.

OFFRE FINANCIÈRE (B) :**L'offre financière doit comprendre :**

- 1- La lettre de soumission remplie, datée et signée.
- 2- Le bordereau des prix unitaires (BPU) rempli et dûment daté et signé.
- 3- Le devis quantitatif et estimatif rempli et dûment daté et signé.

Les offres accompagnées des documents cités dessus doivent être déposées à l'adresse suivante :

LA DIRECTION DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE RELIZANE**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT**
L'ENVELOPPE EXTÉRIEURE DOIT ÊTRE ANONYME, PORTANT UNIQUEMENT LA MENTION SUIVANTE :**« SOUMISSION À NE PAS OUVRIR »****PROJET : RÉALISATION D'UN SIÈGE D'INSPECTION TERRITORIALE DU COMMERCE À AMMI MOUSSA**

LOT N°01 : BLOC SIÈGE

LOT N°02 : RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE ET INFORMATIQUE

LOT N°03 : ALARME INCENDIE

- La limite de dépôt des offres est fixée à vingt deux jours (22) à compter de la 1ère parution du présent avis aux quotidiens nationaux ou dans le BOMOP au plus tard à 13H00.

- Le présent avis tient lieu de convocation des soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis techniques et financiers qui s'effectuera le même jour à 14H00 au siège de la DLEP le dernier jour de la limite du dépôt des offres conformément au décret présidentiel n°10-236 du 28 Chaoual 1431 correspondant du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics.

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre vingt dix jours (90).

- Toute offre incomplète sera purement rejetée.

LE DIRECTEUR**LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°31003451 17/03/2013**

مكتب الأستاذ بوخاري رابح الموثق بسيق
32، شارع العقيد لطفي
بيع قطعتين أرضيتين فلاحيتين
بموجب عقدين تلقاهما الأستاذ بوخاري رابح
موثق بسيق بتاريخ 27 فبراير 2013 والمسجل
بمكتب مسعكر، تم بيع من طرف السيد: بوشاقور
مصطفى إلى شركة ذات مسؤولية محدودة المسماة
"البيرق انجاز"، مقرها بمستغانم منطقة الاسكان
الحضري الجديد تعاونية البستان رقم 08 ولاية
مستغانم، رأسمالها (38.500.000.00 دج)، مقيدة
بالسجل التجاري رقم 09 ب 27/00-0162873
من ولاية مستغانم في 2012/12/24، رقم الجباني
000927019005349. قطعتين أرضيتين
فلاحيتين كلتاهما بالعمري، المحمدية، ولاية
مسعكر، الأولى: مساحتها (11 هكتار 68 ار)
قسمة 012 مجموعة ملكية رقم 05، والثانية
مساحتها (02 هكتار 70 ار) قسمة 012 مجموعة
ملكية رقم 124، بمن قدر
(4.500.000.00 دج). نسختان من هذا العقد
سيتم إيداعهما بالمركز الوطني للسجل التجاري
بمستغانم.

للاعلان / الموثق

مكتب التوثيق للأستاذ محمد وزاتي
19 شارع خطاب عبد القادر
مستغانم - الرمز: 2595
القانون الأساسي للمؤسسة ذات الشخص
الوحيد وذات المسؤولية المحدودة
بموجب عقد محرر بمكتب التوثيق المذكور أعلاه
بتاريخ 2013/03/13، المسجل بمستغانم، قرر السيد:
رفيق عبدة ولد عبد القادر، تأسيس المؤسسة ذات
الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة المسماة:
"النور دجاج"، رأسمالها: 100.000.000 دج، مقرها
الاجتماعي: مستغانم، طريق الميناء، حي 400 مسكن
رقم 11، موضوعها: التسمين الصناعي للدواجن
والتفريخ الصناعي للبيض وإنتاج البيض (رمز النشاط
101202)، إنتاج لحوم القصية، الدواجن والأرانب
الطازجة، المجدة أو المشبعة (رمز النشاط 107610)،
صناعة منتجات لثغية الحيوانات (رمز النشاط
107608)، تجارة الجملة للدواجن، البيض والأرانب
(رمز النشاط 301202)، استيراد وتصدير المواد
والتجهيزات والعقد المرتبط بالميادين الفلاحي وقطع
غبارها مستلزماتها ومحطتها (رمز النشاط 401101)
مسيرها: السيد رفيق عبدة، سيتم إيداع نسختين من
هذا العقد بملحفة المركز الوطني للسجل التجاري
بمستغانم.

للتفكير / الموثق

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية: تيارت
دائرة: الدحموني
بلدية: الدحموني
مكتب الانتخابات والجمعيات
الرقم: 2013/06
وصل إيداع طلب تجديد جمعية
يشهد رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية
الدحموني بأن السيد: سعدي علي المولود
بتاريخ: 1976/01/20 بالدحموني، ابن:
مصطفى ومديوني فاطمة. تقدم إلينا بتاريخ
2013/01/20 بصفته رئيس الجمعية لإيداع
ملف تجديد جمعية محلية رياضية المسماة:
"المستقبل" الكائن مقرها: ملعب كرة الطائرة
سابقا الموجود بوسط المدينة (الدحموني)
إثباتا لذلك سلم هذا الوصل لاستعماله في حدود
ما يسمح به القانون.
ملاحظة: مدة صلاحية هذا الوصل (30)
ثلاثون يوما.
رئيس المجلس الشعبي البلدي

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بشار
دائرة تيلبالة
بلدية تيلبالة
مصلحة التنظيم والشؤون العامة
الرقم: 2013/07
وصل إشعار بتجديد المكتب
طبقا لأحكام المادة 18 من القانون 06/12 الصادر
بتاريخ 12 يناير 2012 والمتعلق بالجمعيات فيما
يخص تغيير المكتب التنفيذي للجمعية المحلية:
المسماة: جمعية السعادة للجنة حي البناء الذاتي
والمسجلة تحت رقم: 03/70 بتاريخ:
2003/08/04
المقيمة: بالقاعة متعددة النشاطات بحي الشرايع.
تيلبالة - بشار
يشرفني أن أحيطكم علما بموافقتنا على تجديد
مكتب الجمعية والتي يترأسها
السيد: زكراوي عبد المالك المولود بتاريخ:
1983/06/08 تيلبالة.
ويأتني يجب القيام بإجراءات الإشهار وفقا لأحكام
المادة 18 الفقرة (02) من القانون السلف الذكر.
رئيس المجلس الشعبي البلدي

DÉCÈS

Les familles Semmar, Abdelaziz, Zemourit, Benouadah, Kermezli, Bertouche, Houïdèche et Mokhtari ont l'immense douleur d'annoncer le décès, à l'âge de 76 ans, de
Sid Ahmed SEMMAR
L'enterrement a eu lieu vendredi dernier au Cimetière de Sidi M'hamed à Alger.




«A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons.»

Qu'Allah Le Tout Puissant accorde au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.

PENSÉE

EL HADJ YUCEF MEHIGUENI...
01/03/1942 – 17/03/2012



Baba, Cela fait une année que tu nous as quitté pour un monde meilleur, ta famille t'a pleuré, toute Azzaba t'a pleuré, mais nous sommes soulagés de te savoir parti après une vie pleine de dévotion à ta famille et à ton pays, toi qui a passé des mois de détention dans la prison de Besançon pour ton militantisme au FLN et servi après l'indépendance dans les rangs de la Police Nationale pour servir tes concitoyens.

Baba, tu as laissé un grand vide dans nos vies mais Mama, tes enfants Chafika, Hanane, Nassir, Samir Azzou, ton frère Ali, ta sœur Faiza et toute la famille, prient Dieu de t'accueillir dans son Vaste Paradis et de nous accorder la force de vivre sans toi.

«Rabi parahmek Baba.»
Ton fils Reda Mehigueni



Renault Algérie
ETS LAZREUG
à votre service





L'entretien sans rendez-vous



N'hésitez pas à nous rendre visite, le meilleur accueil vous sera réservé

Salamandre - Mostaganem
Tel: 045 33 03 31 / 045 33 03 32 / 045 33 06 33
Fax: 045 33 04 48

22 | Sortie de secours

www.carrefouralgerie.com

PAGE PROPOSÉE PAR AEJ HAMMACHE

MOTS FLECHES

Honteux		Impie		Article de golf		Géomètre		Apparue
Recruté		Grands naïfs				Dans		
						Causas du tort		
Croyance				Greffe				
Piqua une colère				Mettre de l'ambiance				
					Aurochs			
					Allure			
Argent pour rendre								Gardées pour soi
Partie inférieure				Originaires				
				Donnes des arguments				
Décapitées		Deviens plus mal						
		Pleins						N'en fera qu'un
Bien caché	Résidu de café					Ville de Chaldée		
	Partie de bâtiment					Bons à jeter		
				Petite pièce				
				Sous seing privé				
Entourées d'eau						Ex-sigle touristique		
Rail pour coulisser						Voyelles		
Préposition sur un diplôme				Verifias le poids				

MOTS CROISES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALLEMENT

- 1. Elle sait raconter.
- 2. Singe de Sumatra (mot composé).
- 3. Pose. Infinitif. La musique en est un.
- 4. Épouse d'Osiris. Émette des protestations.
- 5. Sacrée.
- 6. Rendue parfaitement salubre.
- 7. A toi. D'une force très grande.
- 8. Cabine pour électeurs. On le fête dès le premier jour.
- 9. Utile pour guider la monture. Prénom masculin.
- 10. Hors d'usage (pop). Rayon utilisé en thérapie.

VERTICALEMENT

- 1. Conséquence d'un avancement.
- 2. Des dizaines de mètres carrés. Fermeture étanche.
- 3. Rapports de grandeurs. Dorures.
- 4. Sur une borne. Qui peut donc voler.
- 5. Vieux. En informatique, élément binaire.
- 6. Relatif à un cours rapide... de montagne.
- 7. Filet d'eau. Conducteur de têtus.
- 8. Européen. Est donc fort.
- 9. Tortue marine. Assaisonné.
- 10. Garder en bon état.

E	E	G	A	T	I	R	E	H
P	G	G	A	U	C	H	E	E
P	A	A	D	G	A	A	L	I
M	A	R	I	N	E	M	I	G
A	O	Y	A	C	N	E	V	O
M	V	E	A	F	S	A	I	L
O	E	C	I	B	A	U	N	O
R	T	G	E	D	L	N	G	I
C	I	C	U	T	O	E	T	B
E	R	A	L	N	O	L	A	S
S	T	N	A	I	D	N	E	M
R	G	N	I	K	I	V	E	M
O	E	E	U	O	D	A	M	A
T	I	T	R	E	I	V	A	R

MOTS MELES

Biffez tous les mots de la liste ci-après. Les lettres qui restent forment le nom d'un fleuve sacré d'Asie.

AIEUL	HERITAGE	RAVIER
AMADOUE	LIVING	SALON
AMORCE	MARINE	SCIAGE
BIOLOGIE	MELODIE	TITRE
CANNE	MENDIANT	TORSE
CETONE	MORDU	VETIR
GAUCHE	PARAFANT	VIKING
HAMEAU	PAYABLE	

Solution du jeu précédent:
RAFIOT

SOLUTIONS DES JEUX DU NUMERO PRECEDENT

MOTS FLECHES

MOTS CROISES

S	C	H	E	M	A	T	I	S	E
I	R	O	N	I	S	A	N	T	
O	U	R	E	N	O	I	R		
S	U	P	P	O	R	T	M	E	
A	L	P	I	N	A	C	U	L	
L	E	E	T	E	L	L	A		
O	R	R	O	S	E	L	E	T	
N	T	A	N	T	O	E			
R	E	S	S	O	R	T	I	E	
P	I	R	E	C	A	I	D	S	

T	A	S	B				
R	A	Z	I	A	A	C	
R	U	L	C	E	R	E	
S	T	E	R	E	L	I	S
E	X	S	O	L	O	S	
O	M	I	S	F	E	L	E
P	L	O	U	F	E	R	
D	I	S	C	R	E	T	E
O	I	E	N	A	U		
I	N	N	E	S	O	U	S
E	T	R	E	N	N	E	
A	L	T	E	R	E	I	R
E	S	S	S	E	R	A	

MOTS EN CROIX

ALUDOVESAS

Solution du jeu précédent:

S	E	G		
O	N	R		
C	O		R	T
P	E		E	R
B	L		N	S
I	E	T		
N	R	S		

V	E	R				
A	N	O				
S	O	U	D	U	R	E
V	E	T	U	S	T	E
A	B	R	I	T	E	R
E	R	E				
R	E	S				

HOROSCOPE

BÉLIER

Il est probable, que l'on vous demande aujourd'hui de mettre à jour votre comptabilité personnelle ou professionnelle. Cette petite descente dans les chiffres ne vous réjouira pas. Mais elle pourrait être récompensée par le démarrage effectif d'un projet remontant plusieurs semaines.

TAUREAU

L'un d'eux vous demandera sans doute aujourd'hui de lui faire un exposé précis de là où vous en êtes par rapport aux objectifs fixés, ou pinaillera sur les moyens que vous avez mis en œuvre pour les atteindre. Votre cadence risque d'être ralentie par cette mise au point...

GÉMEAUX

Il ne vous en faudra pas plus pour vous lancer dans d'interminables discussions philosophiques qui risquent d'en agacer quelques-uns et de vous ralentir dans votre travail. Vous auriez intérêt aujourd'hui à modérer votre propension naturelle à tout intellectualiser.

CANCER

Vous vous êtes levé du mauvais pied et votre humeur bougonne aura tendance à trahir les doutes en tout genre que la position des planètes fait converger vers votre Soleil.

LION

La conviction pourrait bien remplacer l'analyse, l'endurance aura tendance à se substituer à l'opportunisme et la passion voudra prendre la place de la raison. Tout ce qu'il vous faut pour exploiter le meilleur de votre personnalité, notamment dans le cadre professionnel...

VERGE

On vous reconnaît très probablement une grande aptitude à vous maîtriser. Voilà pourquoi cette journée devrait vous convenir : l'agressivité, qui permet à chacun d'exprimer son ego, passe à partir d'aujourd'hui sur un mode féminin.

BALANCE

Voilà une journée qui devrait vous aider à mettre un terme à vos possibles hésitations en termes d'orientation professionnelle ou de plan de carrière. Vous devez mêler votre énergie à celle des autres, car vous en ressortirez grand.

SCORPION

Les astres proposent au Scorpion que vous êtes, un voyage introspectif non dénué de sens. Un être sociable comme vous dépense volontiers son énergie à réaliser de brillants projets professionnels.

SAGITTAIRE

Prenez le temps de réfléchir aux changements qui s'amorcent et de faire un point lucide sur vos aspirations. De tous ces chemins qui se sont ouverts dernièrement devant vous, certains ne mènent nulle part, d'autres vous dévieront de votre route première.

CAPRICORNE

Les planètes du jour vous donnent le départ pour donner corps à vos initiatives professionnelles du mois dernier. En termes de concentration, on ne pourra pas faire mieux qu'aujourd'hui, alors n'hésitez pas, concrétisez tout ce que vous pouvez !

VERSEAU

Vous qui appréciez au bureau être tenu à l'écart de tout ce qui ne concerne pas directement le travail, allez être servi ! Il est probable que certaines de vos relations professionnelles, tentent aujourd'hui de vous ouvrir leur cœur et de vous exposer la confusion de leurs sentiments.

POISSONS

La passion qui vous pousse depuis plus d'un an à mettre sur pied quelque projet professionnel ou personnel pourrait bien donner ses premiers résultats concrets aujourd'hui. Savourez ce bonheur avec sérénité.



- 10h30 : Relais "Rediff"
- 12h00 : Journal
- 12h25 : Avis Religieux
- 13h25 : Football ""Différé
- 15h00 : Twahacht Bladi
- 16h30 : Sebaq El Madjarate
- 16h50 : Hassna Bent El Ghoule
- 17h15 : Takder Tarbah
- 18h00 : Journal
- 18h25 : Le Soleil De La Vérité
- 19h00 : Journal
- 20h00 : Journal
- 20h45 : Canal Foot
- 22h00 : Culture Club
- 23h00 : Groupe Amanetouf "Illizi"
- 00h00 : Journal En Arabe



- 09h00 : Saidati
- 10h00 : Bouhairat El Chabout
- 10h20 : Kitab El-marifa
- 10h45 : El-ghoufran
- 11h30 : Daouri El Mouhtarifine
- 13h00 : Journal
- 14h30 : League Anglaise De Football Sunderland - Norwich
- 16h30 : Taqdar Tarbah
- 17h30 : Coupe Africaine Des Nations -20ans Nigeria - Mali
- 20h00 : Journal
- 20h45 : Chouhada El Maqsala
- 20h55 : Chahid Wa Mouchahid
- 21h55 : The Wild
- 22h45 : Résumé Coupe Africaine Des Nations -20ans



- 12:00 Les douze coups de midi
- 12:50 Des inventions et des hommes
- 13:00 Journal
- 13:25 Du côté de chez vous
- 13:40 Mentalist
- 14:35 Dr House
- 15:25 Dr House
- 16:20 Les experts : Miami
- 17:05 Les experts : Miami
- 18:00 Sept à huit
- 19:50 Là où je t'emmènerai
- 20:00 Journal
- 20:30 Du côté de chez vous
- 20:50 Enfin veuve
- 22:40 Les experts : Manhattan
- 23:25 Les experts : Manhattan
- 00:00 Les experts



- 12:55 Ma maison s'agrandit
- 13:00 Journal
- 13:20 13h15, le dimanche...
- 14:05 Météo 2
- 14:10 Vivement dimanche
- 16:20 Grandeurs nature
- 17:30 Stade 2
- 18:45 Point route
- 18:50 Vivement dimanche prochain
- 20:00 Journal
- 20:30 20h30 le dimanche
- 20:40 Emission de solutions
- 20:45 Le bruit des glaçons
- 22:10 Faites entrer l'accusé
- 23:30 2 minutes pour la Syrie
- 23:35 Journal de la nuit
- 23:49 Météo outremer



Réalisé par : Isabelle Mergault
Acteurs : Michèle Laroque (Anne-Marie «Moumousse» Gratigny) Jacques Gamblin (Léo Labaume) Tom Morton (Christophe Gratigny) Valérie Mairesse (Nicole) Wladimir Yordanoff (Gilbert Gratigny)

Anne-Marie ne rêve que d'une chose : vivre au grand jour sa passion secrète avec le beau Léo. Mais cette charmante quadragénaire est mariée à Gilbert, et n'ose pas prendre ce qui serait, à ses yeux, la décision la plus audacieuse de sa vie : divorcer. Le quotidien avec Gilbert n'est guère enthousiasmant. Aussi, lorsqu'elle apprend que son soporifique mari s'est tué dans un accident de voiture, c'est presque une heureuse surprise. Car Anne-Marie comprend qu'elle va enfin pouvoir aimer sans limite le seul homme qui compte pour elle.



NEW YORK POLICE JUDICIAIRE

LE CÔTÉ OBSCUR
Réalisé par : Fred Berner
Acteurs : Anthony Anderson (Kevin Bernard) Addison Timlin (Hayley Kozlow) Jeremy Sisto (Cyrus Lupo) S Epatha Merkerson (Anita Van Buren) Creighton James (Greg Tanner)



Bernard se rend avec un agent de police sur le parking d'une faculté, où un jeune homme a été tué de deux balles dans la poitrine. Sur le corps, ils ne trouvent qu'un peu d'argent liquide et une carte d'accès aux chambres.



INSPECTEUR LEWIS

LA MORT EST UN POÈME
Réalisé par : Dan Reed
Acteurs : Kevin Whately (Robert Lewis) Laurence Fox (James Hathaway) Clare Holman (Laura Hobson) Rebecca Front (la superintendante Innocent) Sam Alexander (Eric Jameson)



Lewis et Hathaway se rendent à la soirée d'anniversaire de Laura Hobson, la légiste. La police survient, appelée par un voisin, le Pr. Stringer. Ce spécialiste des poètes anglais du XIXe siècle a aperçu un rôdeur dans son jardin. Peu après, le cadavre d'un agent de maintenance est découvert dans la bibliothèque de l'université. Puis le corps de Nell Buckley, étudiante en art, est retrouvé près de la rivière.



UN FILM MORTEL
Réalisé par : Bertrand Blier
Acteurs : Jean Dujardin (Charles Faulque) Albert Dupontel (le cancer de Charles) Anne Alvaro (Louisa) Myriam Boyer (le cancer de Louisa) Christa Theret (Evguenia)

Charles Faulque, écrivain célèbre et alcoolique, a la désagréable surprise de recevoir la visite de son cancer dans sa belle villa du Sud de la France. Celui-ci, inquiétant et guilleret, le cheveu mal coiffé, lui annonce sa mort prochaine mais, bon prince, lui laisse le choix de l'organe infecté. Louisa, la discrète servante de la demeure, s'inquiète des nouvelles lubies de son patron, qu'elle voit se colleter avec le vide et parler au néant.



- 12:50 30 millions d'amis
- 13:20 Le tuteur
- 14:55 Keno
- 15:00 En course sur France 3
- 15:20 Maigret
- 16:55 Chabada
- 17:55 Questions pour un super champion
- 18:55 Ma maison s'agrandit
- 19:00 19/20 : Journal régional
- 19:30 19/20 : Journal national
- 20:00 Tout le sport
- 20:15 Zorro
- 20:45 Inspecteur Lewis
- 22:43 2 minutes pour la Syrie
- 22:45 Patinage artistique
- 02:20 Soir 3



- 12:30 Fascination gratte-ciel
- 13:00 Philosophie
- 14:10 Paysages d'ici et d'ailleurs
- 14:40 La fabuleuse histoire de la science
- 16:25 Le Caravage et la mort
- 17:45 Personne ne bouge !
- 18:30 Cuisines des terroirs
- 19:45 Arte journal
- 20:00 Karambolage
- 20:10 Le blogueur
- 20:40 Portraits de voyages
- 20:44 Qui était Shakespeare ?
- 20:45 Beaucoup de bruit pour rien
- 22:35 Shakespeare mis à nu
- 00:20 Mississippi Burning
- 02:20 Nos amis, nos amants



- 12:50 Le supplément
- 13:55 La semaine des Guignols
- 14:30 Le petit journal de la semaine
- 15:00 Gaspard Proust
- 15:10 Les nouveaux explorateurs
- 16:05 Zapping de la semaine
- 16:25 French Connections : au cœur des nouvelles mafias
- 17:50 Zapsport
- 18:05 Formula One
- 19:10 Canal Football Club
- 19:40 Canal Football Club
- 20:55 Plateau L1
- 21:00 Saint-Etienne / Paris-SG
- 22:55 Canal Football Club
- 23:15 L'équipe du dimanche



- 12:45 Le 12.45
- 13:05 Maison à vendre
- 14:30 Maison à vendre
- 16:15 D&CO
- 17:20 66 minutes
- 18:40 66 minutes : les histoires qui font l'actu
- 19:45 Le 19.45
- 20:05 E=M6
- 20:30 Sport 6
- 20:50 Capital
- 23:00 Enquête exclusive
- 00:10 Hawaii 5-0
- 01:00 Hawaii 5-0
- 01:50 Supernatural
- 02:35 Météo
- 02:45 European Poker Tour

Le Carrefour d'Algérie

24heures

DIMANCHE 17 MARS 2013

INDE

Une touriste suisse victime d'un viol collectif

Une touriste suisse a été victime d'un viol collectif en présence de son mari vendredi dans le centre de l'Inde, a annoncé samedi la police à l'AFP. La victime et son époux, qui circulent en vélo à travers l'Inde, avaient installé leur tente pour une étape dans l'Etat du Madhya Pradesh, quand sept à huit hommes ont attaqué le couple, attaché l'homme et violé sa femme en sa présence, avant de leur voler 10.000 roupies (185 dollars) et un téléphone portable, a précisé l'officier de police S.M. Afzal. La femme, âgée d'environ 40 ans, a été hospitalisée à Gwalior, à quelque 340 km de Bhopal, la capitale de l'Etat, a ajouté M.S. Dhodee, un autre officier de police. Elle était consciente samedi et a pu témoigner de son épreuve, a précisé la police, sans toutefois pouvoir fournir de détails sur son état. Les victimes ont déclaré être de nationalité suisse, selon la police. Les deux touristes se rendaient au célèbre palais de Taj Mahal, à Agra,



dans le nord, l'un des lieux touristiques les plus prisés d'Inde. Ils avaient fait une étape dans un petit village du Madhya Pradesh pour coucher une nuit sous la tente, selon la police. «Une plainte pour viol a été déposée contre sept individus non identifiés», a déclaré à l'AFP l'officier Dhodee. A Berne, le mi-

nistère suisse des Affaires étrangères a indiqué dans un communiqué qu'il était au courant de l'affaire mais a refusé de livrer davantage d'informations, invoquant la confidentialité. «Notre ambassade est en contact avec les autorités locales», précise simplement le ministère.

CARACAS

Hugo Chavez ne sera pas embaumé



Le ministre de l'Information et de la Communication vénézuélien Ernesto Villegas a annoncé vendredi soir sur son compte Twitter que le gouvernement vénézuélien a décidé de ne pas embaumer le corps du président décédé Hugo Chavez. Il aurait fallu transférer le cadavre en Russie durant au moins sept mois pour réaliser l'embaumement, a dit M. Villegas pour expliquer l'abandon de ce projet. Mercredi déjà, le président par intérim Nicolas Maduro, avait reconnu qu'il serait "assez difficile" d'embaumer le corps de Chavez comme l'avait annoncé le gouvernement deux jours après le décès le 5 mars du président. Trois jours après le décès du président Chavez, le même Maduro avait annoncé que son corps serait embaumé "pour l'éternité". Exposée à l'Académie militaire de Caracas, où des milliers de Vénézuéliens continuent de lui rendre hommage, la dépouille du président défunt a été transférée vendredi dans un musée situé dans une ancienne caserne au coeur d'un bastion chaviste, le quartier déshérité du 23 de Enero ("23 janvier"), dans l'ouest de la capitale. Le gouvernement avait fait part de son souhait de transférer son corps embaumé au Panthéon national, aux côtés du héros national, le "libérateur" Simon Bolivar. Il devait déposer mardi un amendement constitutionnel en ce sens à l'Assemblée nationale, mais le dépôt de cet amendement a été différé.

MARS

Curiosity trouve les traces d'un environnement habitable



Les scientifiques de l'agence spatiale américaine NASA ont révélé que le robot Curiosity, qui a atterri sur Mars en août dernier, a trouvé un milieu ayant pu accueillir la vie microbienne. L'analyse du matériau extrait d'une roche sédimentaire du cratère Gale, où l'appareil a atterri, indique que le territoire faisait partie d'un ancien réseau fluvial ou du lit d'un lac qui pouvait accueillir certaines formes de vies microbiennes. "Nous avons trouvé un environnement habitable", a déclaré John Grotzinger, scientifique du projet Curiosity, lors d'un briefing, décrivant un environnement qui était "propice à la vie et capable de l'accueillir". Le scientifique du California Institute of Technology a déclaré qu'un microbe aurait pu y vivre, et peut-être même y avoir prospéré dans les conditions environnementales révélées par l'analyse de l'échantillon rocheux. Cet échantillon a révélé des traces de soufre, d'azote, d'hydrogène, d'oxygène, de phosphore et de carbone, dont certains sont les principaux ingrédients chimiques de la vie.

MARRAKECH

Informatique et télécommunication en Afrique en débat

Plus de 150 experts des télécommunications en provenance d'une vingtaine de pays prennent part depuis jeudi à Marrakech (sud du Maroc) au troisième Africa Telecom Forum, carrefour de professionnels de l'informatique et de la télécommunication (IT) en Afrique du nord, du Centre et de l'Ouest. Placé sous le thème : "IT et télécoms : opportunités pour l'Afrique", l'édition de cette année sera l'occasion de se focaliser sur les dernières innovations technologiques ainsi que sur les solutions et applications proposées pour promouvoir le secteur des télécoms en Afrique, tout en favorisant l'échange et le partage de connaissances et d'expertises dans ce domaine, ont indiqué les organisateurs. Au programme de cette édition figurent des conférences et des ateliers visant à mettre en avant les innovations et révolutions technologiques dans les domaines de l'IT et des télécoms avec un focus particulier sur la Telecom entreprise, les services à valeur ajoutée (SVA), le Cloud Computing ainsi qu'un échange d'expériences entre acteurs clés de chaque secteur.

A CAUSE DE LA SÉDENTARITÉ

Près de 2 millions de décès par an dans le monde



Près de deux millions de décès sont enregistrés chaque année à travers le monde à cause de la sédentarité, soit 6 % des décès dans le monde, selon les estimations de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). La sédentarité entraîne chaque année 1,9 millions de morts, selon les estimations de l'OMS qui la classe parmi les principaux facteurs de risque contribuant à la morbidité et à la mortalité mondiales des maladies chroniques, aux côtés de la mauvaise alimentation et du tabagisme. Ces maladies chroniques, en grande partie évitables, comme les maladies cardiovasculaires, les accidents cérébrovasculaires, le diabète, certains cancers et les pneumopathies, ainsi que les problèmes d'obésité et de surcharge pondérale, sont maintenant la principale cause de mortalité et d'incapacités dans le

monde, selon l'OMS. Pour tout être humain, l'exercice physique est un puissant moyen de prévention des maladies graves. C'est aussi pour les sociétés une manière efficace et peu onéreuse d'améliorer la santé publique, c'est pourquoi l'OMS conseille aux personnes de 5 à 17 ans de pratiquer une activité physique au moins 60 minutes par jour. Pour les personnes âgées de 18 à 64, l'OMS propose au moins deux heures et demi d'exercice physique modéré par semaine. Quant aux seniors et aux personnes âgées, l'OMS conseille à ceux qui manquent d'activité physique de pratiquer au moins trois fois par semaine un exercice physique pour assurer leur équilibre et prévenir des chutes. Selon l'OMS la politique d'urbanisme et de l'environnement joue un rôle important dans la promotion de la pratique de l'exercice physique.